

SAGE

Est-ce la fin du maintien
de la paix? PAGE 22

Un ancien combattant se
souvient de la Corée PAGE 34

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

... NUMÉRO SUR ... **LES ANCIENS COMBATTANTS**

Anciens combattants
canadiens sans-abri
PAGE 7

Entretien avec Seamus O'Regan
PAGE 12

Disparus au combat : Retrouver
nos morts de guerre
PAGE 16



DES
ÉCONOMIES
RÉSERVÉES
SPÉCIALEMENT
POUR VOUS.

Des **économies exclusives** sur l'assurance automobile ont été réservées pour vous par Johnson Assurance, le fournisseur d'assurance de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Johnson collabore avec des groupes comme le vôtre depuis plus de 50 ans en proposant des **régimes d'assurance habitation, automobile et voyage** conçus particulièrement pour vous.

APPELEZ-NOUS POUR OBTENIR VOTRE SOUMISSION.

1 877 742-7490

OU VISITEZ: johnson.ca/economies

Mentionnez le code de groupe FS pour obtenir vos tarifs préférentiels.



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



JOHNSON
ASSURANCE

Si ça vous arrive, ça nous arrive aussi.

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson » ou « JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, et la société fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique. Au Québec, les polices d'assurance habitation et automobile sont souscrites auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »), qui en outre traite les demandes de règlement, et pour le reste du Canada, elles sont principalement souscrites auprès de Unifund, Compagnie d'Assurance (« Unifund »), qui elle aussi traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits s'appliquent uniquement aux polices d'assurance souscrites auprès de Unifund ou RSA. L'assurance automobile n'est pas offerte en CB, au MB ou en SK. L'assurance habitation n'est pas offerte au NU. Johnson, RSA et Unifund sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. MEDOC[®] est une marque déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »). JI et RSA sont des filiales apparentées. #Rabais sur l'assurance habitation applicable à la résidence principale seulement, et uniquement sur les polices d'assurance habitation souscrites auprès de UCA. Le véhicule peut différer de celui qui est illustré. BMW Canada Inc., y compris sa société mère, ses filiales, ses divisions et autres sociétés exploitées, n'a pas autorisé, commandité, ni approuvé le présent concours. BMW, les désignations de modèles BMW et toutes les autres marques et images de BMW sont la propriété exclusive ou des marques de commerce de BMW AG. †AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix disponible : une voiture 2018 BMW 230 xi xDrive Coupe (valeur marchande approximative de 50 650 \$). Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/bmw2018

Lors des forums publics de 2017, vous vous êtes exprimés.

NOUS AVONS ÉTÉ À L'ÉCOUTE.

JEAN-GUY SOULIÈRE

Lorsque notre association décide d'entreprendre une initiative ou une stratégie de défense des intérêts, elle le fait de manière professionnelle et efficace. Notre décision de planifier, d'organiser et de tenir 12 forums publics à l'échelle du Canada, pour discuter de questions d'intérêt pour nos membres qui sont d'anciens combattants des Forces armées canadiennes et des anciens de la Gendarmerie royale du Canada en constitue un excellent exemple.

Comme tout ce que fait Retraités fédéraux, cette activité correspondait à l'un des objectifs de notre plan stratégique. Notre association est particulièrement bien placée pour agir à titre d'intermédiaire indépendant et honnête s'efforçant d'améliorer la vie des anciens combattants et de leurs familles.

Pour les forums publics, nous avons prévu de mettre l'accent sur quatre sujets importants pour les anciens combattants : la transition du retour à la vie civile, les expériences des familles, les programmes d'Anciens Combattants Canada (ACC) et les services d'ACC. Ces sujets n'avaient pas été choisis au hasard, ils découlaient de nos échanges avec nos membres qui sont anciens combattants.

À notre avis, la meilleure façon d'obtenir des commentaires était d'inviter les anciens combattants et leurs familles à des forums publics dans des endroits situés près des bases des Forces armées canadiennes partout au pays. En tout, douze forums publics ont eu lieu en 18 jours, du 16 octobre au 2 novembre 2017. Ce fut un superbe travail d'équipe de la part des sections locales et du Bureau national qui ont collaboré pour gérer la logistique, répondre aux questions des membres, concevoir le graphisme, les affiches et du contenu pour le site Web; et faire de la publicité locale.

Environ 400 personnes ont assisté aux 12 forums et 150 autres ont envoyé des soumissions en ligne, ce qui constitue un excellent taux de participation. Et elles ont fait de nombreuses observations utiles sur les quatre sujets. Nous avons parlé du besoin de disposer de meilleurs renseignements et de conseils pratiques, d'un meilleur suivi pour aider les anciens combattants à réussir leur transition et d'un meilleur soutien pour les membres de leur famille (qui sont souvent incapables d'accéder directement aux services et au soutien).

On nous a dit que, même si ACC offre de bons programmes, il doit simplifier ses processus et mieux communiquer les critères d'admissibilité et la démarche à suivre. On nous a également dit qu'ACC doit améliorer l'uniformité de la gestion des cas, et que son personnel doit mieux comprendre ce que signifie servir avec une responsabilité illimitée. Nous en avons appris davantage sur les différences évidentes dans le traitement des réservistes par ACC, les très longs délais avant que certains anciens combattants obtiennent le premier versement de leur pension, sur la complexité et la confusion des règles relatives aux indemnités d'invalidité et sur l'inégalité du soutien offert aux anciens combattants des FAC et des anciens de la GRC pour le retour à la vie civile.



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

(Pour connaître le point de vue d'ACC, je vous invite à lire l'entrevue de Susan Delacourt avec le ministre des Anciens Combattants Seamus O'Regan dans ce numéro.)

Entendre ce que vous aviez à dire n'était que la moitié de l'initiative. L'autre moitié consiste à nous assurer que le gouvernement vous entend aussi, que les instances responsables prennent connaissance de nos constats, en discutent et prennent les mesures qui s'imposent. Nous sommes en train d'analyser les résultats des forums publics et de rédiger un rapport que nous transmettrons aux sections et aux intervenants avant une conférence de type atelier en avril, où nous discuterons de nos constats avec les principaux ministères et groupes d'intervenants et chercherons des solutions aux problèmes que vous avez cernés.

Alors, merci à vous tous, à toutes les sections et à tous les bénévoles qui ont pris part à la conversation, ainsi qu'au personnel du Bureau national qui a contribué à la réalisation de cette initiative. Nous faisons *tous* une différence.

Et si vous êtes un ancien combattant qui n'a pas eu l'occasion de dire son mot, vous pouvez toujours communiquer avec moi ou avec le Bureau national. ■



7



16



12



22

TABLE DES MATIÈRES

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 5 CHER SAGE**
- 7 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
Le nombre exact d'anciens combattants sans-abri au Canada reste un mystère – et le problème risque d'empirer. **ELIZABETH THOMPSON**
- 12 « L'IMPATIENCE EST UNE VERTU »**
Entretien avec Seamus O'Regan
SUSAN DELACOURT
- 16 DISPARUS AU COMBAT**
Des milliers de soldats canadiens reposent dans des tombes anonymes. Une équipe de recherche canadienne travaille à les identifier tous. **HOLLY LAKE**
- 22 EST-IL ENCORE POSSIBLE DE MAINTENIR LA PAIX?**
Les Canadiens sont toujours attachés à l'idée de Pearson, mais le monde a changé. **MURRAY BREWSTER**
- 27 GUIDE POUR OBTENIR LE PAIEMENT DE VOTRE RÉCLAMATION**
En étant bien préparé, vous éviterez des délais et des casse-tête plus tard.
- 28 BILAN SANTÉ**
GORD MCINTOSH
- 29 POURQUOI LA RETRAITE EST-ELLE SI DÉCONCERTANTE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS?**
La retraite est souvent un processus plus déroutant pour les anciens combattants que pour les fonctionnaires fédéraux. **PATRICK IMBEAU**
- 30 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION**
Budgets et anciens combattants. **KIM COVERT**
- 32 NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
- 34 QUAND LA GUERRE FROIDE SE TRANSFORME EN BAPTÊME DU FEU**
Un ancien combattant canadien se souvient de la Corée. **ELIZABETH THOMPSON**
- 37 ANNONCES DES SECTIONS**
- 44 AVIS DE DÉCÈS**
- 45 RÉPERTOIRE DES SECTIONS**

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivray,
directeur des communications et du marketing

RÉDACTEUR EN CHEF

Doug Beazley

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES

John Butterfield

COORDONNATRICE À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Karen Ruttan

CONSULTANTE EN CRÉATION

Sally Douglas

COLLABORATEURS

Elizabeth Thompson, Susan Delacourt,
Holly Lake, Murray Brewster, Gord McIntosh,
Patrick Imbeau, Kim Covert

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Sandra Pronovost,
Claire Garvey, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux : 613.745.2559 (sans frais 1.855.304.4700) 865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9 sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence. Publication N° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante : Magazine Sage, 17, rue York, bureau 201 Ottawa ON K1N 9J6

Pour toute information à des fins publicitaires dans Sage, communiquez avec Yamina Tsalamlal au 613.789.2772

Pour devenir partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux, communiquez avec Andrew McGillivray, au 613.745.2559, ou au numéro sans frais 855.304.4700.

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.



CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Les lettres ont été condensées.

(« Les champs du souvenir », hiver 2017)

Mon exemplaire de *Sage* est arrivé ici, en Floride. Combien d'entre vous ont lu la page 23? Le quatrième paragraphe nomme le soldat de la Deuxième Guerre mondiale dont les ossements ont été trouvés. Il s'agit de Kenneth Duncanson, originaire de Dutton, en Ontario, et un parent de ma mère. Lorsqu'il est parti avec l'Algonquin Regiment, il a laissé une épouse à la maison.

Le 14 septembre 2016, ma femme et moi avons assisté à l'inhumation du soldat Duncanson en Belgique, 72 ans après l'heure où il a été tué au combat.

Une plaque se trouve dans l'église presbytérienne de Dutton.

— Allister Cameron

(Un récit remarquable. Merci infiniment de nous en avoir fait part.)

(« Tempêtes à l'horizon », hiver 2017)

Bonjour, J'adore *Sage*, que je lis d'une couverture à l'autre. Mais, lorsque vous présentez un article qui tient tout simplement l'existence du changement climatique pour acquise, j'insiste pour que vous offriez de l'espace à l'opinion contraire sur ce point scientifique. Merci.

Roger West, London, Ontario

Magazine très bien fait, intéressant et utile.

Ayant passé plus de 50 ans au sein de l'Aviation royale canadienne et dans l'industrie aérospatiale, permettez-moi d'ajouter deux points à l'article informatif de Sharon Kirkey.

Même si je crois que l'affirmation selon laquelle le tourisme est responsable d'environ 5 % des émissions mondiales de CO2 et que l'aviation représente 52 % de cette empreinte touristique soit bien documentée, les lecteurs devraient savoir que l'aviation elle-même contribue à environ 2 à 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) sous forme de CO2, d'oxydes d'azote, de vapeur d'eau, de particules et des effets connexes des rayonnements.

Malgré ce petit nombre, l'industrie aérospatiale canadienne a fait des progrès impressionnants pour réduire les émissions de GES. Les Canadiens devraient savoir que l'avion de série C de Bombardier est conçu pour être, et de loin, l'appareil le plus efficace et le moins producteur de GES de sa catégorie au monde, en raison de ses turboréacteurs double flux à réducteur novateurs de Pratt and Whitney. L'industrie canadienne de l'aérospatiale fait sa part bien légitime dans la lutte d'une importance cruciale contre le changement climatique.

David Jurkowski, Ottawa

(Merci aux personnes qui nous ont écrit au sujet de l'article de Sharon Kirkey. Pour ce qui est des preuves scientifiques, nous ne pouvons qu'attirer votre attention sur les conclusions de la NASA et de la grande majorité des grands instituts scientifiques du monde : le changement climatique est réel et causé par l'activité humaine.)

(« Pourquoi nous retournons devant les tribunaux contre le gouvernement fédéral », hiver 2017)

Monsieur,

Je soutiens pleinement cette décision. Pendant mes 38 années de service dans l'armée et dans la marine, aucun syndicat ne m'a représenté pour quoi que ce soit. Après

ma retraite, je n'ai été — tout comme des dizaines de milliers d'autres — représenté en matière de questions relatives à la retraite que par l'Association nationale des retraités fédéraux, une représentation que nous avons volontiers demandée et payée. Si l'Association ne peut pas nous représenter légalement, alors qui donc peut et devrait le faire, selon la Cour fédérale?

Lynn Mason

Ancien commandant, Commandement maritime

Bonjour! En réponse à une lettre adressée au rédacteur en chef par Kenneth Johnson (hiver 2017) au sujet du potentiel de dépendance de la marijuana, j'aimerais fournir de l'information médicale à jour :

Le taux de dépendance de 9 % mentionné par M. Johnson provient d'une étude menée au début des années 1990, alors que la teneur en THC de la marijuana était beaucoup plus faible et que les habitudes de consommation de marijuana étaient très différentes de celles d'aujourd'hui. L'étude des années 1990 portait sur tous les sujets qui avaient essayé la marijuana. Cela comprend la majorité des personnes qui, à l'époque, en ont consommé quelques fois sans jamais en reprendre.

Selon un article plus récent paru dans la revue *New England Journal of Medicine*, les taux de dépendance actuels sont très différents et varient selon les habitudes de consommation. Les personnes qui ont commencé à consommer de la marijuana pendant leur adolescence (la plupart) ont un taux de dépendance de 17 %. Ce taux est légèrement supérieur au taux de dépendance de 15 % pour tous les consommateurs d'alcool. Ceux qui consomment de la marijuana quotidiennement ont un taux de dépendance de 25 à 50 %. Les symptômes de sevrage de la marijuana sont semblables à ceux du tabac, soit l'anxiété, l'insomnie et l'irritabilité. J'encourage tous les patients qui ont choisi de consommer de la marijuana à des fins médicales à discuter régulièrement de ce risque avec leur médecin.

Cordialement,

Jill Matthews, D. M., FCBOM

J'espère que l'Association a pris note de l'intention du gouvernement fédéral d'imposer une taxe d'accise de 10 % sur le cannabis médical, en sus de la TVH actuelle. Le raisonnement est que, dans le cas contraire, le cannabis médical deviendra une source d'approvisionnement alternative pour les utilisateurs récréatifs s'il est moins cher.

C'est absurde. Mon épouse consomme de l'huile de cannabis à des fins médicales. Pour l'obtenir, elle a dû consulter un médecin qui a prescrit le type particulier convenant à son état de santé. Elle est donc une consommatrice autorisée. Et même alors, l'ordonnance a une durée de vie limitée. L'huile de cannabis médical est très chère. Comme elle n'est pas admissible comme médicament aux fins de l'assurance médicale, l'ajout d'une taxe de 10 % n'est pas négligeable.

Ozzie Silverman, Ottawa

(« La nation des têtes grises », automne 2017)

Un excellent article d'André Picard. Il est peut-être temps de redéfinir le « rapport de dépendance ». La plupart des jeunes demeurent des personnes à charge longtemps après l'âge de 14 ans et un grand pourcentage d'aînés demeurent sur le marché du travail après leur 65^e anniversaire de naissance. De plus en plus de gens continuent à contribuer en payant des impôts après l'âge de 65 ans.

Joan Johnson, Ottawa, Ontario

Votre article sur la maladie d'Alzheimer (automne 2017) arrivait à point pour moi, personnellement, parce que je suis tout juste en train de terminer un nouvel ouvrage du médecin Dale E. Bredesen, intitulé *The End of Alzheimer's*.

Dans le premier chapitre (page 10), l'auteur déclare : « Permettez-moi de le dire aussi clairement que possible : La maladie d'Alzheimer peut être prévenue et, dans de nombreux cas, son déclin cognitif peut être inversé. »

Vos lecteurs voudront probablement jeter un coup d'œil à ce livre, pour leur propre bien et celui de leurs parents vieillissants.

Cordialement,
Joe Bergmann, Campbell River, C.-B.

(« Voyager à l'ère de l'anxiété », hiver 2017)

Des articles toujours intéressants, avec de bons conseils. Votre article de voyage d'Elizabeth Thompson contient d'excellents conseils, comme se munir de photocopies de passeport et d'autres documents.

Nous le faisons depuis des années et avons également numérisé nos passeports, et d'autres documents, pour nous les envoyer à nous-mêmes par courriel, en créant un répertoire de voyage où nous les conservons. Nous n'avons jamais eu à utiliser ces copies, mais il est facile d'avoir accès aux documents pour les imprimer en cas de perte.

Jim Peters, Surrey, C.-B.



Vous prévoyez déménager? Obtenez une récompense monétaire du RSG et utilisez-la pour voyager!

Le groupe de relogement RSG est une entreprise de services de relocation complets, sans frais et professionnelle. Il offre aux membres de Retraités fédéraux et à leurs familles ce qui suit :

Une récompense monétaire

Pour vos achats et ventes d'immobilier par l'entremise du RSG.

Des prix garantis (réduisez le stress et économisez)

Sur les services de déménagement.

Une vérification de facture gratuite

Avant de payer votre facture de déménagement.



Le groupe de relogement RSG
PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÈNAGEMENT.



Association nationale
des retraités fédéraux.
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Pour des témoignages de clients et plus d'information,
visitez www.relocationservicesgroup.com

Composez le 1-866-865-5504

DES SOLDATS À LA RUE

Le nombre exact d'anciens combattants sans-abri au Canada reste un mystère – et le problème risque d'empirer.

ELIZABETH THOMPSON

Un sans-abri au centre-ville de Toronto, le mercredi 3 janvier 2018. LA PRESSE CANADIENNE/Christophe Katsarov

C'était l'un des jours les plus froids de l'année. Et Richard MacCallum était en mission.

Arpentant les rues verglacées du centre d'Ottawa, l'ancien membre de la Marine parcourait des yeux tous les coins et recoins bien connus de lui, à l'affût d'anciens soldats sans domicile fixe. Le mercure était tombé à -22° Celsius, une température suffisamment basse pour couvrir sa moustache d'une bonne couche de givre.

En chemin, il s'est arrêté à l'un des refuges pour sans-abri et centres d'accueil où il connaît tous les travailleurs par leur prénom. Ceux-ci savent bien à quoi se consacre M. MacCallum au nom de Veterans Emergency Transition Services (VETS Canada) – à identifier les anciens membres des Forces canadiennes et de la GRC parmi les sans-abri d'Ottawa, afin de leur trouver un toit et de les aider à se remettre sur pied.

« Aucun Canadien, ancien militaire ou civil, ne mérite de se retrouver à la rue; pas dans notre société », affirme M. MacCallum, qui a 65 ans.

Il sait de quoi il parle. Il y a trois ans, il est lui-même tombé entre les mailles du filet.

Après avoir porté l'uniforme de la Marine pendant 16 ans, et arrivé au grade de maître de 2^e classe, M. MacCallum a pris sa retraite dans les années 80. Il s'est d'abord installé à Brampton, en Ontario, puis à St. Catharines pour prendre soin de sa mère malade. Il a ensuite lancé une petite entreprise de réparations et rénovations domiciliaires.

Un ralentissement économique lui a coûté son entreprise et pratiquement tout ce qu'il possédait. Raclant ses fonds de tiroir, M. MacCallum a déménagé à Ottawa, où il a atterri au Centre Booth de l'Armée du Salut et pris un travail temporaire dans la construction.

« Je ne voulais pas passer plus de temps que strictement nécessaire au refuge. C'était l'enfer. Entre la drogue et la violence, les problèmes n'arrêtaient pas. »

Un jour, alors qu'il servait le café au refuge, un autre bénévole également ancien soldat lui a parlé de VETS Canada.

« Les frères d'armes se reconnaissent entre eux », explique M. MacCallum. « On sait qu'un gars est un militaire rien qu'à le regarder. Surtout notre génération. »

M. MacCallum est un homme fier; il trouve dur de demander de l'aide. Mais le lendemain, il avait pris contact. Dans les minutes qui ont suivi, il a reçu une réponse de Debbie Lowther, cofondatrice, avec son mari Jim, de VETS Canada.

Deux jours plus tard, des bénévoles du chapitre d'Ottawa de VETS Canada ont aidé M. MacCallum à quitter le refuge pour s'installer dans une chambre d'hôtel. Ils l'ont emmené faire l'épicerie, lui ont trouvé la prothèse auditive dont il avait besoin et lui ont apporté du soutien moral.

Pour M. MacCallum, l'intervention a représenté plus que de l'aide; elle l'a véritablement sauvé.

« Ils m'ont appuyé contre vents et marées et m'ont aidé d'innombrables façons », confie-t-il.

M. MacCallum fait partie de plus de 2 000 anciens combattants sans-abri auxquels VETS Canada a prêté main-forte depuis sa mise



PC/Nahlah Ayed

Le lieutenant-colonel Pat Stogran, s'adressant aux soldats du camp canadien de Kandahar, en Afghanistan, le vendredi 10 mai 2002, cinq ans avant sa nomination à titre d'ombudsman des anciens combattants. « ... (il y a) de grandes chances que nous n'ayons pas encore vu l'ampleur véritable du problème. »

sur pied en 2010. L'organisme estime aider actuellement environ 240 anciens militaires à se remettre sur pied.

Selon Jim Lowther, le nombre de personnes faisant appel à l'organisme est à la hausse. « En un mot, dès qu'un ancien soldat est sans domicile fixe ou en situation de crise au pays, c'est nous qui recevons l'appel ».

Combien d'anciens combattants sans-abri y a-t-il au Canada? Difficile de le dire avec exactitude. Il y a fort à parier que chaque conflit armé auquel le Canada a pris part a produit d'anciens soldats sans-abri, mais ce n'est que depuis quelques années que les experts se penchent sur la question et que les administrateurs de refuges pour sans-abri se sont mis à demander aux utilisateurs s'ils avaient des antécédents militaires.

« Nous ne savons même pas combien il y a de sans-logis, donc encore moins combien d'entre eux sont anciens combattants », observe Cheryl Forchuk, professeure à l'Université Western Ontario à London, et coauteure de quelques-unes des études canadiennes en la matière.

Marc Lescoutre, agent des relations avec les médias à Anciens Combattants Canada

(ACC), précise que le personnel du ministère découvre plus d'anciens combattants sans-abri depuis qu'il mène davantage d'initiatives de sensibilisation sur le terrain. « En conséquence, le nombre d'anciens combattants se définissant comme itinérants a augmenté et ceux-ci reçoivent désormais les prestations et les services dont ils ont besoin. »

Selon lui, d'un bout à l'autre du pays, 812 anciens combattants se disant sans domicile fixe étaient inscrits à ACC en date du 3 décembre 2017. Il ajoute qu'une étude réalisée en 2014 à partir de données extrapolées situait le nombre total d'anciens combattants sans-abri au Canada à environ 2 950.

Pat Stogran, le colonel (retraité) nommé premier ombudsman des vétérans du Canada en 2007, a été parmi les premiers à sonner l'alarme.

« Au moment où je suis devenu ombudsman des vétérans, le Canada était en déni total », signale M. Stogran. « Les gouvernements des États-Unis et de l'Australie n'ignoraient rien du problème de l'itinérance parmi leurs anciens soldats, mais quand je suis entré en poste, le ministre m'a dit que le problème n'existait pas au Canada. »

M. Stogran s'est mis à visiter des refuges pour sans-abri et a vite découvert que le problème existait *bel et bien* au Canada – et que personne n'avait tenté de s'y attaquer.

« J'ignorais l'ampleur du problème, mais c'était un énorme problème. »

À l'époque, on ne demandait pas aux clients des refuges pour sans-abri s'ils étaient anciens militaires, explique-t-il; il n'y a guère qu'un an qu'on pose la question.

Selon M. Stogran, la majorité de la couverture médiatique concernant les services aux anciens combattants porte sur les pensions, et Anciens Combattants Canada devrait faire plus pour prendre soin des membres des Forces armées ayant de la difficulté à réintégrer la vie civile.

Quant à M. Lowther, il a pris conscience du problème en 2010 après avoir rencontré des anciens combattants sans-abri à un souper donné à une église locale.

« Cela a été comme un coup de pelle en pleine face », raconte M. Lowther, qui a servi dans la Marine. De retour chez lui, il a fait

des recherches en ligne et découvert que, contrairement aux États-Unis, le Canada ne faisait « pratiquement rien » dans le domaine des anciens combattants sans-abri. Il a aussi constaté qu'il n'existait aucun organisme voué à leur apporter de l'aide. « Nous avons alors pris la décision de le faire nous-mêmes ».

« Nous avons réuni un petit groupe sur le terrain et nous sommes mis à visiter les refuges, et nous en avons trouvé d'autres. Nous avons créé une page Facebook et la rumeur que nous aidions les anciens combattants sans-abri s'est répandue; nous avons commencé à recevoir des appels d'aussi loin que l'Alberta... »

Trouver les anciens combattants qui n'ont pas de domicile fixe – ou qui ont simplement besoin d'aide pour reprendre la vie civile – n'est pas chose facile. VETS Canada mène des patrouilles régulières sur le terrain dans les grandes villes et visite les refuges pour sans-abri afin de repérer les anciens soldats en situation de crise. Mais tous les anciens soldats itinérants n'atterrissent pas dans un refuge; certains dorment provisoirement sur les sofas de leurs connaissances, vivent dans leur véhicule ou campent dans les bois toute l'année. Ceux-là sont particulièrement difficiles à dépister.

Les anciens combattants se retrouvent à la rue pour bien des raisons, mais selon les experts, les changements apportés par le gouvernement fédéral aux prestations à l'intention des anciens combattants – l'adoption controversée des paiements forfaitaires – n'ont fait qu'aggraver le problème.

« Nous avertissions le gouvernement depuis des années qu'il se produirait un vrai raz-de-marée – et nous avons raison », souligne M. Lowther.

« Essentiellement, nous avons assuré le maintien de la paix pendant 12 ans, enfin... ce qu'on peut appeler maintien de la paix, mais j'y étais. C'était la guerre. Nous devons littéralement empêcher des habitants d'autres pays en guerre de se tuer les uns les autres. Nous avons ensuite passé 12 ans en Afghanistan – là, c'était purement et simplement la guerre. Il fallait donc se douter que beaucoup de gens allaient revenir dans un triste état. »

« Le nouveau régime de prestations pour anciens combattants allait nécessairement

finir par rattraper beaucoup de gens, et c'est exactement ce qui s'est passé. Verser aux gars un montant forfaitaire... pour ceux qui ne vont pas très bien, cela ne va pas loin. »

Le gouvernement a annoncé en décembre son intention de remanier l'an prochain les prestations à l'intention des anciens combattants. Au nombre des nouveautés : la possibilité de choisir entre un paiement forfaitaire et une pension à vie.

M. Stogran soutient que les anciens combattants sans-abri ne représentent qu'une des facettes du problème de taille de l'itinérance partout au Canada.

« Pour ce qui est de l'itinérance, la situation est une épidémie et les anciens militaires... font partie de la société et sont particulièrement vulnérables en raison de la nature du travail qu'ils faisaient. »

Selon lui, les problèmes de santé mentale peuvent prendre du temps à se manifester. Il prédit que la situation s'aggravera encore avant de s'améliorer.

« Nous venons juste de partir de l'Afghanistan, aussi y a-t-il de grandes chances que nous n'ayons pas encore vu l'ampleur véritable du problème. »

Bien que des études sur les anciens combattants sans-abri réalisées aux États-Unis citent le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) parmi les facteurs contributifs, M^{me} Forchuk avance que l'alcoolisme semble jouer un plus grand rôle au Canada.

Ses travaux de recherche ont également mis en lumière d'importantes différences entre le vécu des anciens soldats sans-abri et celui des autres sans-abri – surtout au chapitre du besoin de structure des anciens combattants.

« Nous avons découvert que les anciens combattants tentaient de recréer une certaine structure. Ainsi, dans un cas, nous avons trouvé une demi-douzaine d'anciens soldats qui vivaient à la dure et avaient planifié sur un bloc-notes qui était de corvée de cuisine tous les jours ».

« Ce n'est pas typique de ce qu'on voit au sein d'autres populations de sans-abri. »

D'après M^{me} Forchuk, ce besoin de structure incite beaucoup d'anciens combattants à éviter les refuges ordinaires. Certains refusent de se dire anciens militaires, ce qui fait d'eux « une population invisible et difficile à rejoindre ».

« Ils ont tendance à ne pas recourir très souvent aux refuges pour sans-abri et, quand ils vont y passer de très courtes périodes, ils risquent davantage de vivre à la dure. »

M^{me} Forchuk est d'avis que ce besoin de structure a joué un rôle clé dans un projet pilote ayant procuré un logement à 56 anciens soldats sans-abri dans quatre villes canadiennes, soit London, Toronto, Calgary et Victoria. Avant le lancement du projet pilote, la plupart des anciens combattants concernés avaient perdu leur logement six fois au cours des cinq années précédentes. À la fin du projet pilote, un seul participant était retourné vivre dans la rue.

Fondé sur des modèles de « logement d'abord » (procurer aux sans-abri un logement indépendant et permanent avant de leur fournir d'autres services et formes de soutien) et de réduction des méfaits en matière de toxicomanie, le projet a retenu les services de ludothérapeutes qui ont montré aux participants diverses façons d'établir eux-mêmes de la structure dans leur vie, au lieu de compter sur le milieu qui les entoure pour ce faire. Enfin, les anciens soldats ont bénéficié de soutien fourni par des personnes bien placées pour comprendre à la fois la vie militaire et l'itinérance.

Qui plus est, les travaux de recherche de M^{me} Forchuk ont révélé que certains types de logements convenaient mieux à certains types d'anciens combattants. Ainsi, l'habitat collectif convient aux hommes célibataires mais ne répond pas aux besoins des femmes dans la même situation ou des anciens combattants itinérants qui ont une famille.

À Ottawa, les membres de l'Initiative multiconfessionnelle sur l'habitation planifient actuellement un projet de logements avec services de soutien pour anciens combattants sans-abri ou à logement précaire. Selon Suzanne Le, directrice exécutive de l'organisme, le projet – qui sera situé sur le site de l'ancienne base militaire Rockcliffe – a augmenté ses prévisions à 40 studios quand

Voici quelques-uns des groupes et des organismes qui viennent en aide aux anciens combattants itinérants partout au Canada :

VETS Canada – Pour repérer les anciens combattants sans-abri et les aider à se remettre sur pied, VETS Canada collabore avec des centaines de bénévoles au pays
1-888-228-3871, vetscanada.org/fr

Légion royale canadienne – La Légion royale canadienne offre un certain nombre de services aux anciens combattants, y compris de l'aide pour trouver un logement et une aide financière. Elle offre aussi le programme *Leave the Streets Behind* dans la plupart des provinces et des territoires, exception faite du Québec, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

1-877-534-4666

www.legion.ca/fr/soutien-aux-veterans/veterans-sans-abri

Initiative d'entraide entre militaires –

Les bénévoles de cette initiative d'Ottawa aident les bénévoles à trouver des anciens combattants dans le besoin et à les orienter vers des services qui peuvent les aider.

shs-ncr.org

Anciens Combattants Canada – ACC a des bureaux partout au pays pour aider les anciens combattants sans-abri et peut les aider à obtenir des fonds d'urgence.

1-866-522-2122

www.veterans.gc.ca/fra/services/health/homeless/activities

Ombudsman des vétérans – Le Bureau de l'ombudsman des vétérans intervient pour aider les anciens combattants à obtenir les services auxquels ils ont droit auprès d'Anciens Combattants Canada et à éliminer les délais bureaucratiques.

1-877-330-4343

www.ombudsman-veterans.gc.ca/fra

les organisateurs ont pris conscience du nombre d'anciens soldats sans-abri à Ottawa.

Elle précise que l'intention est de fournir du logement avec services de soutien dans le domaine de la santé mentale et des problèmes liés à la toxicomanie.

« Les études démontrent que quand d'anciens militaires habitent ensemble, ils se débrouillent mieux – et se remettent sur pied plus vite – que s'ils vivent selon un mode d'habitation standard. » Le projet de huit millions de dollars doit ouvrir ses portes en 2019.

Le gouvernement fédéral a annoncé en novembre une Stratégie nationale sur le logement de 40 milliards de dollars sur 10 ans qui reconnaît les anciens combattants comme un segment de population particulièrement démunis. Les intervenants espèrent que le gouvernement dévoilera sous peu une stratégie pour anciens combattants itinérants plus détaillée.

M. Lescoutre explique qu'AnCIENS Combattants Canada s'attaque au problème en collaborant avec d'autres ministères, de même qu'avec des organismes communautaires comme VETS Canada, les organisateurs du programme

Leave the Streets Behind de la Légion royale canadienne et l'Alliance canadienne pour mettre un terme à l'itinérance.

« Nous adoptons une approche pangouvernementale pour assurer à tous les Canadiens, y compris les anciens combattants, un meilleur accès au logement abordable dans le but d'éliminer l'itinérance. »

Même si la question retient maintenant l'attention du gouvernement fédéral, M. Lowther suggère que d'autres paliers gouvernementaux devraient également contribuer.

« L'itinérance parmi les anciens combattants, c'est la responsabilité de tous – tous les paliers gouvernementaux. C'est ce qui semble poser problème. Les gouvernements provinciaux et municipaux n'ont pas l'air de faire grand-chose en ce qui concerne les anciens combattants à la rue. »

Il ajoute que l'armée elle-même pourrait faire plus pour préparer ses membres au retour à la vie civile, de la même façon qu'elle les prépare au combat : par l'instruction élémentaire.

« Il devrait y avoir une formation de fin de service destinée aux militaires s'apprêtant à

quitter les forces armées, qui couvrirait tous les aspects du retour à la vie civile. Comme la rédaction d'un C.V. et d'autres compétences de base. »

Selon M^{me} Forchuk, il n'est pas rare que l'alcoolisme qui met beaucoup trop d'anciens combattants à la rue commence pendant qu'ils sont encore dans les Forces armées, et qu'ils se mettent à boire pour mieux faire face au stress professionnel.

« On ne devient pas alcoolique du jour au lendemain; si l'armée faisait du dépistage systématique en ce domaine, peut-être que nous pourrions en partie tuer cela dans l'œuf. »

Selon elle, l'idéal serait que les fournisseurs de services aux sans-abri fassent également équipe avec ceux qui travaillent auprès des anciens combattants.

« Comme le disent eux-mêmes les anciens combattants, ce sont deux mondes différents – mais ces deux mondes vont devoir s'unir pour régler le problème. »

Dans le cas de M. MacCallum, ces deux mondes se sont rencontrés et c'est maintenant lui qui aide les autres. ■

RECHERCHÉS

30 MEMBRES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX RECHERCHÉS AVEC PERTE AUDITIVE

Participants demandés pour l'essai pratique d'une nouvelle technologie

Nous recherchons des personnes comme vous éprouvant des difficultés d'audition en milieu bruyant afin d'évaluer une nouvelle aide auditive numérique prometteuse[1] ainsi qu'un processus de réhabilitation qui pourraient résoudre vos problèmes. La participation est gratuite et sans obligations!

Appelez-nous sans frais dès maintenant pour savoir si vous êtes admissible à cet essai pratique.

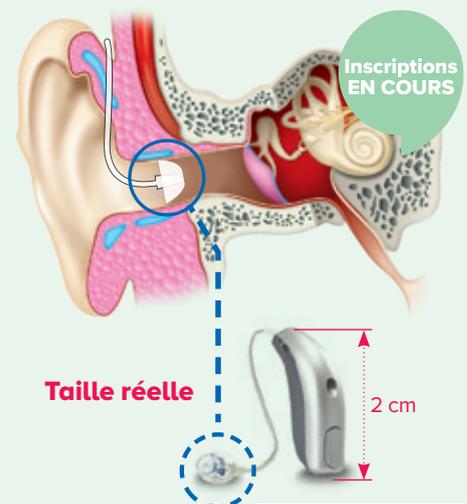
Les participants sélectionnés assisteront à une démonstration GRATUITE en clinique et auront l'occasion d'évaluer la toute dernière innovation en matière d'aide auditive pendant 30 jours. Cette nouvelle technologie s'attaque à la plus grande difficulté des personnes utilisant une aide auditive : bien entendre dans des endroits bruyants.

APPELEZ DÈS MAINTENANT au 1-877-519-9464 - La sélection des candidats est en cours. La phase de sélection de cet essai prendra fin le 30 avril 2018.

HearingLife | Partenaires nationaux affiliés

Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

L'offre est valide jusqu'au 30 avril 2018 et est susceptible d'être modifiée sans préavis. Les aides auditives sont fournies gratuitement aux adultes de 18 ans et plus. Les candidats doivent être des consommateurs individuels ou être admissibles au PAAF ou à l'AADL. Certaines conditions s'appliquent. Obtenez tous les détails en clinique. [1] <https://www.oticon.ca/solutions/opn>



Code promotionnel :
MAG-WNTD-SAGE

« Mon téléphone cellulaire m'aide à garder le contact. »



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



Restez en contact avec votre famille et vos amis. Peu importe la situation; au quotidien, pour les occasions spéciales ou en cas d'urgence, **un service de téléphonie cellulaire simple vous permet d'être toujours joignable.**

SimplyConnect vous aide à ne pas rater ce qui est important avec des **forfaits à partir de 16,20 \$/mois et des téléphones à partir de 0 \$.**

Besoin d'aide pour trouver le forfait et le téléphone parfaits pour vous? Appelez SimplyConnect dès aujourd'hui!

Pourquoi SimplyConnect?

- Forfaits à partir de ~~18 \$~~ **16,20 \$/mois**
- Grand choix de téléphones **à clapet et intelligents** à partir de **0 \$**
- Service à la clientèle **canadienne amical** 🇨🇦
- Couverture réseau **LTE nationale** fiable
- **Prix réduit** pour les membres de l'**Association nationale des retraités fédéraux**

LES MEMBRES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX ÉCONOMISENT PLUS!

Obtenez l'un de nos forfaits sans-fil à un tarif réduit

10% DE RABAIS

sur nos forfaits
voix et textos

15% DE RABAIS

sur nos forfaits
de données

+ **DOUBLEZ** vos minutes, textos et données*

Économisez
10%

~~25 \$~~ **22,50 \$**
/mois

Forfait Voix et textos

~~150~~ **300** minutes partout au Canada*,
messages textos **illimités**, minutes
illimitées les soirs de **18 h à 7 h**
et les fins de semaine

D'autres forfaits et téléphones sont offerts.



0 \$

contrat de 2 ans
150 \$ sans contrat

LG K4 (2017)

Écran tactile de 5 po
et appareil photo de 5 Mpx

Appelez au **1-844-483-2295**
ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux

Voulez-vous accéder à vos courriels et à Internet à partir de votre téléphone? Renseignez-vous à propos de nos forfaits avec données.



*L'offre présentée est valable jusqu'au **30 avril 2018** ou à l'épuisement des stocks et peut être modifiée sans préavis. La prime du double des minutes, textos et données s'applique seulement aux forfaits Individuels de 18 \$/mois à 60 \$/mois et sur tous les forfaits Couples et Familles avec un contrat de service de 2 ans. Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique avec un contrat de service de 2 ans tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, les forfaits de données pour Tablettes, et le forfait de Téléphonie résidentielle sans-fil. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1-844-483-2295 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux pour plus de détails.



« L'IMPATIENCE EST UNE VERTU »

Entretien avec Seamus O'Regan

SUSAN DELACOURT

Seamus O'Regan arrivant à Rideau Hall, à Ottawa, le lundi 28 août 2017, date à laquelle le premier ministre Justin Trudeau devait remanier son cabinet. LA PRESSE CANADIENNE/Sean Kilpatrick

Au début de l'été dernier, Seamus O'Regan a rendu visite à son frère, qui venait d'être promu commandant de l'École navale (Pacifique) à la Base des Forces canadiennes Esquimalt, en Colombie-Britannique.

Il se trouve que Seamus et le capitaine de corvette Daniel O'Regan ont parlé de la gestion des transitions de vie au sein des Forces canadiennes.

« Nous devons vraiment faire mieux quand il s'agit de préparer les gens au retour à la vie civile », a confié Daniel O'Regan à son frère aîné. « Nous nous acquittons bien de leur formation au métier de soldat, mais pas si bien de leur préparation à l'état d'ancien militaire ».

Seamus O'Regan, qui à l'époque n'avait guère que 18 mois d'expérience comme député de St. John's-Sud-Mount Pearl, était loin de savoir à quel point la conversation s'avérerait prophétique. À la fin de l'été, il allait être nommé ministre fédéral des Anciens Combattants – un portefeuille qui, de nos jours, n'est pas pour les âmes sensibles.

Le 28 août, jour de l'assermentation, son frère le capitaine de corvette était à ses côtés à Rideau Hall, rayonnant de fierté et d'enthousiasme. Et Danny O'Regan n'était pas simplement ravi de voir son frère recevoir le titre d'« honorable »; il était également transporté de joie à l'idée d'apercevoir Walter Natynczyk, titulaire du poste de chef d'état-major de la défense de 2008 à 2012. Pour les militaires de carrière comme Danny O'Regan, M. Natynczyk est une véritable célébrité.

Lorsque M. Natynczyk est venu se présenter à M. O'Regan en sa qualité de sous-ministre, Danny a eu du mal à se contenir. « Mon frère était derrière Walt, et on aurait cru qu'il était une fillette de 12 ans et que je rencontrais Justin Bieber », s'esclaffe Seamus O'Regan.

Quoique M. O'Regan n'ait pas été complètement abasourdi quand le premier ministre Trudeau l'a invité l'été dernier à faire partie de son cabinet, il convient que le moment a eu une qualité un peu surréaliste. Les deux hommes sont amis depuis longtemps; M. O'Regan était avec la famille Trudeau durant ses vacances de Noël controversées sur l'île privée de l'Aga Khan – escapade qui a valu au premier ministre les remontrances de la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique en décembre. Toutefois, M. O'Regan a appris qu'il allait devenir membre du Cabinet de son ami de longue date. Il l'a découvert lors du processus de vérification des antécédents préalable à la nomination.

Le processus de promotion à un poste de ministre commence longtemps avant la nomination officielle, et les personnes proposées savent que leurs antécédents et leur vie privée seront examinés à la loupe, tout comme ceux de leurs proches. M. O'Regan, bien connu du public comme journaliste et animateur de l'émission télévisée *Canada AM*, n'avait pas une vie très privée. Mais son époux de plusieurs années – Steve Doussis, qui œuvre dans la restauration et non la politique, a eu un peu de mal à s'adapter à la situation. Au moment où son époux est devenu membre du Cabinet, M. Doussis gérait un restaurant, le très chic Riviera d'Ottawa. (Il n'y travaille plus; il a démissionné par acquit de conscience après que certains membres du personnel ont accusé un copropriétaire du restaurant de harcèlement sexuel.)

« J'ai tout pris avec un grain de sel et Steve, que Dieu le bénisse, a vaillamment fait face pour moi, mais il était à bout de nerfs », révèle M. O'Regan. Durant les entrevues en personne, M. Doussis, son instinct de restaurateur ayant pris le dessus, a tenté de mettre tout le monde à l'aise. M. O'Regan a dû lui demander gentiment de se contenter

de répondre aux questions. De toute évidence, les choses ont bien tourné.

M. O'Regan a vécu les hauts et les bas de sa vie en public. Il n'a jamais caché ses difficultés liées à la dépression et est depuis longtemps ardent défenseur de la santé mentale. Vers la fin 2015, peu de temps après avoir été élu, il a volontairement passé 40 jours dans un centre de traitement pour un problème de dépendance à l'alcool. Selon M. O'Regan, son frère Danny a grandement contribué à sa décision d'obtenir de l'aide – en le forçant à admettre qu'il était en train de sombrer dans une toxicomanie grave.

Lorsqu'il lui a officiellement demandé de prendre les rênes d'Anciens Combattants Canada, le premier ministre Trudeau a cité plusieurs aspects clés du passé de M. O'Regan. Ce dernier – qui a grandi à Goose Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador – a pratiquement passé son enfance sur une base militaire, et son étroite relation avec son frère est probablement la principale pierre de touche de son travail. M. Trudeau a pensé que ces facteurs l'aideraient à accomplir ses fonctions.

« Il a fait allusion aux connaissances que j'ai acquises par l'intermédiaire de mon frère, qu'il connaît depuis longtemps », précise M. O'Regan. Le premier ministre Trudeau a également mentionné l'utilité potentielle de l'expérience de M. O'Regan en tant qu'animateur à la télévision.

« Il m'a dit que je savais écouter les gens, et que les gens ont besoin qu'on les écoute », ajoute-t-il.

M. O'Regan savait que les choses ne seraient pas aussi simples que cela. « Je ne vais pas user de banalités et dire que cela suffit – que je n'ai qu'à m'asseoir et écouter les gens », observe-t-il. « Ce n'est pas le cas. Il faut arriver à un compromis. Beaucoup de gens estiment qu'on ne les a pas véritablement écoutés. Or, ils méritent ce respect ».

M. O'Regan avait déjà été fonctionnaire avant son arrivée à Ottawa; au début des années 90, il avait occupé le poste d'adjoint du ministre de la Justice de Terre-Neuve-et-Labrador, Ed Roberts. Il n'était donc pas sans savoir que la roue de la politique tourne lentement.



LA PRESSE CANADIENNE/Fred Chantard

« Mais quand on travaille au sein du gouvernement, croire qu'on peut le faire demain est pure folie. »

« J'aime à plaisanter que ma devise est "l'impatience est une vertu". Il ne faut jamais perdre de vue l'importance de résoudre les problèmes en temps opportun. Mais quand on travaille au sein du gouvernement, croire qu'on peut le faire demain est pure folie. »

Cette impatience l'a rongé pendant la longue période d'attente avant que le gouvernement n'annonce enfin le rétablissement des pensions à vie à l'intention des anciens combattants canadiens – une mesure promise par les Libéraux durant la campagne électorale de 2015. La nouvelle gamme d'avantages financiers, dévoilée fin décembre 2017, n'a cependant pas fait que des heureux; elle combine six différents programmes de soutien du revenu en une seule prestation et permet le retour des paiements mensuels libres d'impôt. Toutefois, selon certains critiques, elle ne fera aucune différence dans le revenu total de la plupart des anciens combattants.

M. O'Regan ne cache pas sa perturbation au sujet du long délai entre l'annonce du changement et son entrée en vigueur; les pensions ne reprendront pas avant avril 2019. Après des années de discussion, le rétablissement des pensions à vie s'est avéré plus compliqué qu'il ne l'avait prévu.

Plus compliqué que prévu est une description qui s'applique également au ministère des

Anciens Combattants. Portefeuille faisant peu parler de lui jusqu'à tout récemment, Anciens Combattants Canada est depuis environ dix ans l'un des ministères fédéraux présentant le plus de risques et périls sur le plan politique. Il a anéanti plusieurs carrières ministérielles. Julian Fantino a été accusé d'insensibilité envers les anciens combattants quand on lui a décerné le portefeuille à l'époque du gouvernement de Stephen Harper, et Kent Hehr, prédécesseur

de M. O'Regan, a subi le même sort au sein du Cabinet Trudeau.

Comment M. O'Regan entend-il échapper à cette destinée?

« En toute honnêteté, je dois donner le bénéfice du doute à chacun de mes prédécesseurs », déclare M. O'Regan. « Je ne doute pas un seul instant que chacun d'entre eux a pris le poste sûr et certain qu'il allait pouvoir changer les choses ».

Il est convaincu que son expérience à la télévision lui est utile, au moins au rayon de l'empathie. « Quand on anime une émission matinale pendant 10 ans, cela devient une façon de faire innée. On s'aperçoit qu'on fait ses meilleures entrevues quand on écoute simplement les gens – quand on met de côté les questions préparées à l'avance et qu'on écoute vraiment la personne qui parle ».

M. O'Regan estime aussi que les expériences qui ont suivi sa carrière à CTV lui ont permis de mieux comprendre les anciens militaires, surtout en ce qui concerne les thèmes abordés par son frère l'été dernier : le passage d'une vie militaire très enrégimentée à une vie civile beaucoup moins structurée.

« J'avais appartenu aux milieux universitaire et gouvernemental et ensuite passé 15 ans à une grosse société appelée CTV. Je savais quand tombait ma paye, en quoi consistaient mes avantages sociaux et à quoi ressemblaient les formulaires. Je n'avais pas réalisé à l'époque à quel point ma vie était structurée ».

Quand son dernier poste a pris fin, en 2011, M. O'Regan a été un peu perdu. « Cela m'a vraiment déboussolé », avoue-t-il. Il dit admirer les gens qui quittent un emploi salarié à plein temps, que ce soit pour cause de compression de personnel ou de retraite, et se mettent à leur compte.

« Je n'étais bon à rien dans ce domaine. Je ne suis tout simplement pas fait pour ça. C'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup de respect pour les créateurs de petites entreprises. Il faut une planification et un travail énormes rien que pour garder ses portes ouvertes, et à plus forte raison pour grossir son entreprise. Ce n'était pas mon fort, et cela m'a vraiment fini ».

Aujourd'hui, M. O'Regan se dit plus heureux que jamais. Bien que structurés, ses jours se suivent mais ne se ressemblent pas, ce qui ne va pas sans lui rappeler ses années à *Canada AM*. « À mon arrivée au travail, je ne savais jamais si j'allais parler du Moyen-Orient ou de muffins », observe-t-il. « Je couvrais le sujet prévu et j'en faisais la meilleure émission possible ».



LA PRESSE CANADIENNE/Justin Tang

Des membres de l'équipe canadienne tiennent un drapeau signé par des députés à l'occasion d'une photo avec le ministre des Anciens Combattants, Seamus O'Regan, à Rideau Hall, à Ottawa, le mercredi 20 septembre, au cours d'une cérémonie de bienvenue pour les athlètes participant aux Jeux Invictus de 2017 à Toronto.



LA PRESSE CANADIENNE/Fred Chartrand

L'ancien combattant Ron Clarke donne libre cours à son émotion lors de son allocution à des camarades lors d'un rassemblement d'anciens combattants sur la Colline du Parlement à Ottawa, le mercredi 4 juin 2014.

L'un des points forts de ses premiers mois en poste a été les Jeux Invictus. Disputés à Toronto en septembre, il y a rencontré des personnalités comme le prince Harry, l'ancien président américain Barack Obama et son ancien vice-président, Joe Biden.

Il avoue avoir pris beaucoup de plaisir à ces rencontres, mais ajoute que les athlètes – tous anciens combattants blessés – ont, pour lui, éclipsé le reste. « Pour ne rien vous cacher, le véritable clou pour moi a été de faire la connaissance de plusieurs de ces hommes et femmes et de suivre leur cheminement. J'ai compris l'importance pour eux de revêtir de nouveau l'uniforme et de se remettre au service du pays... de retrouver ce sentiment de camaraderie ».

Quand on lui demande à quoi il entend travailler en 2018, M. O'Regan n'hésite pas un seul instant : les temps d'attente. Trop d'anciens combattants attendent trop longtemps pour avoir accès aux services, affirme-t-il. Selon des rapports publiés fin 2017, loin de s'améliorer, le délai de

traitement des demandes de prestations d'invalidité a encore empiré.

Pour M. O'Regan, le délai a pourtant un côté positif en ce qu'on peut y voir la preuve que le gouvernement approuve davantage de demandes et accorde le bénéfice du doute à davantage de demandeurs. Il se réjouit aussi de constater que les anciens combattants font usage de nouveaux outils pour communiquer avec le gouvernement, et cite l'utilisation accrue l'an dernier d'une application donnant accès au service de compte en ligne d'Anciens Combattants Canada, *Mon dossier ACC*.

Mais en 2018, M. O'Regan veut appliquer sa fameuse impatience à réduire les temps d'attente. En effet, l'abîme séparant la date de demande d'aide et celle de son obtention le perturbe.

« Pour beaucoup d'anciens combattants, la demande de prestations d'invalidité est un moment important », souligne-t-il. Normalement, le traitement d'une demande

prend environ quatre mois – un temps d'attente qu'il trouve déjà assez long, sauf que « nous sommes bien loin d'atteindre cet objectif. Le problème tient aux ressources et nous allons devoir effectuer des gains d'efficacité ».

« J'entends par là trouver les meilleurs moyens – comment recourir aux applications, à la technologie, aux solutions de ce type? Voilà à quoi je vais consacrer énormément de temps ».

Son nouveau poste l'a-t-il encore rapproché de son frère cadet? Celui qui l'a prévenu l'été dernier que le Canada se devait de faire mieux dans le domaine des anciens combattants?

« Impossible », réplique M. O'Regan – pour signifier qu'ils sont déjà aussi proches que peuvent l'être deux frères. Mais il tend à alimenter leurs conversations.

« Nous avons maintenant tous les deux une occasion exceptionnelle de mettre nos connaissances et notre relation à profit. C'est un cadeau ». ■

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

- Auteur inconnu

Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Pour en savoir plus, communiquez avec votre section locale ou avec notre agente de l'engagement des bénévoles au Bureau national, Gail Curran, au **613-745-2559, poste 235**, ou à **gcurran@retraitesfederaux.ca**



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

Bénévole Volunteer

POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux CA des sections
- Postes au Conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



DISPARUS AU COMBAT

Des milliers de soldats canadiens reposent dans des tombes anonymes.
Une équipe de recherche canadienne travaille à les identifier tous.

HOLLY LAKE

Des soldats canadiens avec des chars et des prisonniers allemands capturés pendant la Première Guerre mondiale, à Hourges, en France, en août 1918.

Photo : LA PRESSE CANADIENNE/Archives nationales du Canada

Lorraine Leniuk n'a jamais rencontré le bel homme en uniforme dont la photo était accrochée au mur chez sa grand-mère quand elle était petite. Elle ne se souvient pas que quelqu'un ait dit son nom.

« Peut-être, mais quand j'étais enfant, je ne l'ai pas compris. Ou peut-être qu'on essayait de nous protéger de choses choquantes. Je ne sais pas », dit-elle.

« Je ne savais rien de lui. Enfant, je ne l'ai même pas reconnu comme le frère de ma grand-mère. Quand elle est décédée, la photo est allée à ma mère, puis elle m'a été transmise quand maman est morte. Je l'ai encadrée et j'ai mis un coquelicot dessus. »

Puis, en août 2016, une lettre est arrivée du ministère de la Défense nationale (MDN) demandant à M^{me} Leniuk si elle pouvait fournir un échantillon génétique qui pourrait aider à identifier un soldat canadien tué pendant la Première Guerre mondiale. En décembre, le ministère l'a rappelée pour l'informer que les restes appartenaient au mystérieux homme sur la photo qui appartenait à sa grand-mère, son grand-oncle, le soldat Reginald Joseph Winfield Johnston de Fairfield, au Manitoba.

Il n'avait que 22 ans lorsqu'il est décédé en 1917, à l'extérieur de Lens, en France, pendant la bataille de dix jours de la cote 70, alors qu'il servait au sein du 16^e bataillon d'infanterie canadien (The Canadian Scottish). Ses restes ont été retrouvés en 2011, sur un chantier de construction dans le nord de la France. Près d'un siècle s'est écoulé avant qu'on ne sache avec certitude où il était mort ni comment.

« J'étais bouleversée », se rappelle M^{me} Leniuk. « De l'époque où je regardais la photo sur le mur chez ma grand-mère quand j'avais quatre ou cinq à cela... L'expérience m'a rendue bien humble. »

Il y a environ 27 000 histoires comme celle du soldat Johnston qui attendent d'être racontées. C'est le nombre de soldats

canadiens qui ont servi au cours des Première et Deuxième Guerres mondiales et qui sont toujours portés disparus à ce jour, sans sépultures connues. Jusqu'à ce que la politique soit discrètement modifiée en 1970, la tradition militaire canadienne stipulait que les soldats morts dans des guerres à l'étranger seraient enterrés dans les pays où ils étaient tombés.

« Pendant plusieurs années, beaucoup d'efforts ont été faits pour récupérer les restes de ces soldats », affirme le major Ivan Dellaire, officier du patrimoine à la Direction – Histoire et patrimoine de la Défense nationale.

« Les pays du Commonwealth ont finalement pris la décision de laisser les soldats reposer en paix. C'est là où nous en sommes aujourd'hui. »

Comme personne ne les cherche activement, les lieux de repos non identifiés des Canadiens morts à la guerre en Europe ne sont découverts que dans des circonstances fortuites, par des agriculteurs qui travaillent dans leurs champs ou par des équipes de construction qui creusent des fondations. Lorsque de tels restes fragmentaires sont découverts, et qu'il y a une indication qu'ils sont canadiens, la Commonwealth War Graves Commission (CWGC) communique avec le Programme d'identification des pertes militaires du MDN.

Créée en 2007, cette petite équipe multidisciplinaire a identifié les restes de 29 soldats canadiens, dont quatre en octobre 2017. L'équipe a également aidé à identifier 19 personnes d'autres nationalités, pour la plupart des soldats britanniques décédés pendant l'entraînement.

À Ottawa, l'historien militaire de la Direction, Carl Kletke, entame le processus d'identification par une analyse historique, en fouillant dans des documents pour déterminer quelles unités opéraient dans la région où les restes ont été retrouvés. Son travail est facilité si les restes sont retrouvés enterrés avec un « identifiant », comme un bouton ou un insigne indiquant le rang, des objets qui avaient tendance à être faits de laiton pendant la Première Guerre mondiale.

« Le tissu ne nous dit pas grand-chose, mais c'est le contraire pour ces identifiants en laiton, qui nous indiquent le bataillon auquel le soldat appartenait. Ils aident vraiment à circonscrire la recherche », mentionne-t-il.

Ce n'est pas toujours aussi facile. Pendant la Première Guerre mondiale, des renforts furent envoyés dans les combats de façon régulière. Beaucoup sont allés au combat portant les insignes de leurs unités précédentes, car ils n'avaient pas eu le temps de les changer, ou parce qu'il n'y en avait pas assez pour tout le monde.

« Ils peuvent s'être battus pendant des mois avec les identifiants de leur unité précédente », dit M. Kletke. Dans les deux guerres mondiales, des unités de soutien – des ingénieurs et du personnel médical – ont servi aux côtés d'unités d'infanterie, embrouillant encore davantage le dossier.



Le disque d'identification du soldat Johnston.



Un bouton en laiton de l'uniforme du soldat Johnston, retrouvé avec ses restes.

Photo : ministère de la Défense nationale

Photo : ministère de la Défense nationale

« Tout le monde pense d'abord qu'il s'agit de soldats d'infanterie, et (nous découvrons que) c'est souvent le cas », explique M. Kletke. « Mais tous ces autres gars étaient là également et ces restes pourraient aussi être les leurs. »

« On trouve parfois un identifiant d'unité avec plusieurs ensembles de restes. Comme plusieurs unités sont passées sur le même terrain, nous ne pouvons pas présumer qu'ils proviennent tous de la même unité. »

Tandis que M. Kletke travaille à déterminer quelles unités se trouvaient dans la région et consulte le site Web de la CWGC pour trouver les noms des soldats toujours portés manquants dans ces unités, l'anthropologue judiciaire Sarah Lockyer se rend en Europe pour analyser les restes de près.

Elle aborde le travail de la même façon qu'une experte-légiste de la police pourrait s'attaquer à une scène de meurtre très ancienne, en exposant chaque fragment d'os de façon

anatomique, en dressant un inventaire des restes et des artefacts découverts avec ceux-ci, en étudiant leur état. Elle estime la taille du défunt en mesurant ses os longs et en utilisant des tableaux statistiques. Elle cherche des marqueurs structurels pour déterminer l'âge de décès.

« Quand on est jeune, les os ont tendance à être en trois morceaux, surtout les os longs », observe M^{me} Lockyer. « En vieillissant, ces morceaux fusionnent pour former un seul os. Ces points de fusion se produisent à des moments assez prévisibles durant l'adolescence et au début de l'âge adulte. »

Parfois, elle se retrouve avec une vaste fourchette d'âge, de 19 à 34 ans, par exemple. Comme cela comprend tous ceux qui se sont enrôlés, ce n'est pas très utile. Pour réduire cette fourchette, elle étudie le squelette à la recherche d'indices, en particulier l'extrémité sternale de la clavicule, sous la gorge.

« C'est la dernière épiphyse (fin d'un os long) du corps à fusionner », précise M^{me} Lockyer.

Comme personne ne les cherche activement, les lieux de repos non identifiés des Canadiens morts à la guerre en Europe ne sont découverts que dans des circonstances fortuites, par des agriculteurs qui travaillent dans leurs champs ou par des équipes de construction qui creusent des fondations.

Des soldats canadiens et allemands blessés s'entraident dans la boue pendant la bataille de Passchendaele, à Passchendaele, en Belgique, pendant la Première Guerre mondiale, en 1917.



AP Photo/ARCHIVES



Photo fournie à titre gracieux

Le soldat Reginald Joseph Winfield Johnston.

« Si elle est complètement fusionnée, cela tend à suggérer que l'individu a plus de 30 ans. S'il a moins de 30 ans, je peux peut-être même préciser davantage son âge en fonction du stade du processus de fusion auquel il se trouve.

Lorsque M^{me} Lockyer a établi des fourchettes pour l'âge et la taille du soldat décédé, des chercheurs à Ottawa les comparent à la liste de candidats possibles qu'ils ont compilée à partir de documents.

« À partir de là, nous examinons tous les candidats, et je commence à faire de la généalogie », confie l'adjoint à la recherche Macalem Henley.

Le travail de M. Henley commence souvent par les feuilles d'engagement, des documents que les soldats canadiens de la Première Guerre mondiale ont signés pour s'enrôler. La feuille d'engagement indique le lieu de naissance du soldat, sa date de naissance, son plus proche parent, sa taille et l'endroit où il s'est enrôlé. Les chercheurs s'appuient également sur les dossiers du recensement, qui peuvent révéler le nom des frères et sœurs et des membres de la famille.

« Essentiellement, j'utilise les données du recensement jusqu'à ce que je sois assez près d'aujourd'hui et que les nécrologies deviennent facilement accessibles », rapporte M. Henley. « Les notices nécrologiques sont les plus utiles parce qu'elles indiquent la date et l'endroit du décès d'une personne, et ses survivants. Cela me donne des enfants, des petits-enfants, des frères, des sœurs et parfois aussi des parents, et souvent des lieux. »

Au moment de contacter des parents éventuels pour demander un échantillon d'ADN, les choses peuvent devenir délicates. M. Henley fait remarquer qu'on lui a rattaché au nez plus d'une fois.

« En fait, j'ai dû établir une façon de commencer mes appels qui ne m'oblige pas à me présenter avant que la conversation soit bien entamée, pour éviter qu'ils pensent que c'est un appel de télémarketing », s'esclaffe-t-il.

« Et aussi rapidement que je le peux, j'en profite pour dire que je suis du ministère de la Défense nationale. En général, cela les terrorise, puis ils sont prêts à participer et à écouter. Une fois qu'on a leur attention et qu'on leur dit de quoi il s'agit, c'est fantastique. »

Ce n'est pas toujours le cas par contre. Certaines personnes, lorsqu'on communique avec elles, refusent de donner un échantillon d'ADN. Certaines ignorent même qu'un membre de leur famille a disparu au combat. Dans d'autres cas, ces personnes savent exactement de qui il s'agit et s'empressent de raconter leurs histoires. Certaines participent même à la recherche de donneurs d'ADN.

L'obtention des résultats d'ADN peut prendre de deux à quatre mois, ce qui allonge davantage un processus déjà lent et minutieux. La charge de travail de M^{me} Lockyer augmente et diminue également. Au début de décembre, elle avait 28 ensembles de restes à étudier, mais la liste s'est allongée depuis.

« Essentiellement, c'est un gros casse-tête », signale-t-elle. « Il s'agit d'obtenir les bons éléments d'information, de tout rassembler et de voir l'image complète qu'on en tire. »

Une fois que ce tableau est complet, il est présenté au comité d'examen du Programme d'identification des pertes militaires. Si le conseil décide que tout concorde, le nom du soldat est attribué aux restes et le processus de réinhumation commence.

Le major Stephen Miller, responsable de la tenue vestimentaire et des cérémonies du MDN pour le programme de réinhumation, affirme que l'objectif est d'enterrer à nouveau le soldat, mais aux côtés de ses camarades. « Nous essayons de nous rapprocher le plus possible de ceux qui sont tombés avec lui. »

Dans son rôle, il travaille avec la CWGC (qui suggère le cimetière et le lot), le ministère des Anciens Combattants et le gouvernement local de la région où les restes ont été retrouvés. Il mentionne



L'historien Carl Kletke.



L'anthropologue judiciaire Sarah Lockyer.

« Essentiellement, c'est un gros casse-tête. Il s'agit d'obtenir les bons éléments d'information, de tout rassembler et de voir l'image complète qu'on en tire. »

que la cérémonie comprend les honneurs militaires appropriés, tout en respectant le mantra de la CWGC d'« égalité dans la mort ».

« Quel que soit le grade, nous essayons de faire la même cérémonie », indique le major Miller. « Dans la mesure du possible, elle reproduit ce que nous ferions pour un ancien combattant qui a demandé une présence militaire lors de son inhumation au Cimetière militaire national d'Ottawa. »

Par conséquent, la cérémonie comprend généralement des porteurs du régiment du soldat, un aumônier et une musique appropriée — la dernière sonnerie et, pour ceux qui ont servi dans une unité qui suivait les traditions des Highlanders, la cornemuse.

Pour les jeunes réservistes qui se rendent à l'étranger pour enterrer l'un des leurs, ajoute le major Miller, un important volet éducatif entre aussi en ligne de compte.

« Ce que nous leur faisons bien comprendre, c'est qu'à partir du moment où nous, les Forces armées canadiennes, vous acceptons et vous formons, vous êtes des nôtres. Nous nous occuperons de vous jusqu'à votre retraite ou jusqu'à ce que nous vous inhumons. »

« Si cet ultime sacrifice est fait et que nous ne vous trouvons pas, nous continuerons à vous chercher et vous identifierons lorsque nous vous trouverons. Même si cela prend 100 ans, vous êtes toujours en service et vous êtes membre jusqu'à ce que nous vous trouvions. »

Dans la plupart de ces cérémonies, aucune des personnes endeuillées, pas même les membres de la famille, ne connaissait personnellement le défunt; le seul lien avec les vivants était l'histoire écrite et orale. Cela ne semble toutefois pas diminuer l'importance du moment.

« Vous seriez étonné de voir la réaction émotionnelle, de voir le plus proche parent qui a peut-être une petite idée de qui est cette personne que nous allons inhumier », évoque le major Miller.

« Et, pour les soldats, inhumier quelqu'un qui était probablement plus jeune qu'eux, sinon du même âge, qui avait les mêmes valeurs et l'éthique régimentaire qu'on leur enseigne aujourd'hui, c'est aussi un grand moment. »

Le major Miller a servi 37 ans dans l'infanterie et a perdu des amis et des camarades en Afghanistan. Il souligne

que peu de choses rendent un soldat plus fier que de participer à des événements comme celui-ci.

« Je ne peux pas décrire le sentiment de satisfaction quand tout va bien et que la famille est heureuse. Il est important pour moi de les apaiser. »

Pour M^{me} Lockyer, le travail est en grande partie clinique. Jusqu'à l'inhumation. Elle a assisté à cinq d'entre elles jusqu'à maintenant et explique qu'elle est heureuse d'avoir la chance d'interagir avec la famille pour découvrir l'héritage d'une personne qu'elle n'a connu que par l'examen de ses os.

« Nous faisons tout ce que nous pouvons pour rendre leur identité à ces soldats », ajoute-t-elle. « C'est le moins qu'on puisse faire. »

« Quand vous voyez le service en photos ou en vidéo, cela ne transmet pas l'émotion, la gravité, l'importance ou le sentiment de fierté que mes collègues et moi-même éprouvons. Nous pouvons y être parce que nous avons aidé à identifier ce soldat. C'est très émouvant et difficile à expliquer. »

M^{me} Lockyer croit que le travail qu'elle et ses collègues accomplissent a un plus grand impact sur l'histoire militaire du Canada



Source : Lorraine Lemik

Des soldats du Canadian Scottish Regiment (Princess Mary's) de Victoria, en Colombie-Britannique, portant le cercueil du soldat Johnston à sa dernière demeure, au cimetière britannique de Loos, à Loos-en-Gohelle, en France, le 24 août 2017.

« Quel que soit le grade, nous essayons de faire la même cérémonie. Dans la mesure du possible, elle reproduit ce que nous ferions pour un ancien combattant qui a demandé une présence militaire lors de son inhumation au Cimetière militaire national d'Ottawa. »

« Si cet ultime sacrifice est fait et que nous ne vous trouvons pas, nous continuerons à vous chercher et vous identifierons lorsque nous vous trouverons. Même si cela prend 100 ans, vous êtes toujours en service et vous êtes membre jusqu'à ce que nous vous trouvions. »

et sur les petites histoires de familles individuelles. Pouvoir clore un chapitre est une expérience enrichissante.

« C'est certainement très spécial », enchaîne-t-elle. « Il a retrouvé ses camarades, ses copains et il est inhumé de manière appropriée. Vous pouvez bien me dire que vous ne pleurez jamais, mais vous pleurez à l'un de ces services.

M^{me} Leniuk, aujourd'hui inspirée, a fait ses propres recherches. Elle rassemble tous

les renseignements qu'elle peut trouver sur son grand-oncle; par l'intermédiaire de cousins, elle a obtenu des copies d'une lettre qu'il a envoyée à sa sœur du front, la lettre annonçant sa mort et les documents qu'il a signés pour s'enrôler.

Elle se demande souvent à quel point sa famille aurait pu être différente s'il avait vécu, et à quel point le monde aurait pu être différent si tous ces jeunes hommes n'étaient pas morts au cours des quatre années qui ont déchiré l'Europe.

« Vous vous interrogez sur ce qui serait advenu de tous ces jeunes hommes s'ils s'étaient mariés, avaient eu des enfants... Ses enfants auraient été ma parenté. Cela fait beaucoup réfléchir. »

Le soldat Johnston a été inhumé le 24 août 2017, soit près de 100 ans jour pour jour après sa mort, aux côtés du sergent Harold Shaughnessy, qui avait également été identifié récemment.

« C'est une expérience qui rend très humble. J'étais très heureuse de le voir avec son bataillon », confie M^{me} Leniuk. « L'armée a fait un travail formidable... avec une telle dignité et de tels honneurs. »

« Ma grand-mère dirait que le Seigneur agit de manière bien mystérieuse. Gardez la foi et de bonnes choses arriveront. C'était une bonne chose. Nous sommes reconnaissants de maintenant savoir où il est. » ■

Tradex donne en retour



Fier courtier du Fonds équilibré tactique Arcs de tir qui soutient nos ANCIENS COMBATTANTS.

Une partie des frais de gestion est donnée à des organismes de bienfaisance qui soutiennent les anciens combattants. Courtier disponible en Ont., au Qué. et en C.-B.



Fier gestionnaire du Programme de dons des REEE pour la CCMTGC.

Toutes les commissions de ventes sont données à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada. Courtier disponible en Ont., au Qué. et en C.-B.



REMISE record aux fonds Tradex en 2017

Plus de 1,7 MILLION DE DOLLARS ont été remis au cours des quatre dernières années!

Les fonds sont disponibles dans l'ensemble du Canada par l'entremise de courtiers à escompte et de courtiers de qualité, et ce, directement pour l'Ont., le Qué. et la C.-B.



Gestion Tradex Inc.

85 rue Albert, bureau 1600, Ottawa, ON K1P 6A4
www.tradex.ca | info@tradex.ca | 613-233-3394



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.



EST-IL ENCORE POSSIBLE

DE MAINTENIR LA PAIX?

Les Canadiens sont toujours attachés à l'idée de Pearson, mais le monde a changé.

MURRAY BREWSTER

Sur cette photo du 2 juillet 2015 fournie par les Nations Unies, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) tient une cérémonie commémorative pour les soldats de la paix tués lors d'une embuscade sur l'axe Goundam-Tombouctou dans la région de Tombouctou. Marco Dormino/Nations Unies via AP

Au plus fort de la guerre du Canada en Afghanistan, le ministère de la Défense nationale a commandé une recherche sur l'opinion publique remarquablement révélatrice dont peu de gens ont entendu parler à l'époque.

La guerre faisait trop de victimes et générait trop de mauvaises nouvelles au printemps 2009 pour que beaucoup de gens prêtent attention à l'exercice annuel de mesure du sentiment populaire envers les militaires.

Ce sondage donnait toutefois une image viscérale de la façon dont l'imagination des Canadiens ordinaires avait été entièrement et complètement captée par le romantisme du maintien de la paix.

Ce sentiment, présent à l'époque et aujourd'hui, a tout autant aidé que nui au gouvernement libéral actuel. Un commentaire d'un groupe de discussion consigné dans le sondage Ipsos-Reid de 2009 a bien illustré l'attitude dominante, un mélange d'idéalisme douloureux et d'illusions :

« Quand j'ai pensé aux Forces canadiennes, j'ai dessiné un militaire qui aidait quelqu'un d'autre – aider au lieu de détruire, maintenir



la paix plutôt que de porter des armes – contrairement aux États-Unis. »

On a demandé aux participants quelle image leur venait à l'esprit avec le mot « soldat ». Un d'entre eux a répondu : « Je n'imagine pas un soldat canadien armé. »

Pour les militaires qui ont vu la mission de combat de cinq ans en Afghanistan comme une renaissance de la tradition guerrière du Canada, cette réaction a été déprimante. « L'image de soldats de la paix canadiens

est celle qui s'est imposée dans la psyché nationale canadienne au cours des décennies qui ont suivi la guerre de Corée », peut-on lire dans l'analyse du sondage.

« Les récentes tentatives pour modifier ce rôle traditionnel vers une approche plus militante comprenant le recours à la force ont suscité relativement peu d'intérêt et encore moins d'acceptation. »

Le message était limpide : les Canadiens « sont réticents à changer les Forces canadiennes, une image de marque aux racines historiques qu'ils admirent et respectent manifestement ».

« Rien n'est plus difficile que de rivaliser avec un mythe », a affirmé Françoise Giroud, journaliste, scénariste et politicienne française.

Le premier ministre Justin Trudeau n'avait pas complètement oublié ce sentiment lorsqu'il a monté sur la scène du sommet des ministres de la Défense des pays participant aux missions de paix organisé à Vancouver l'automne dernier pour tenir les engagements que le Canada avait pris devant les Nations Unies plus d'un an auparavant. Les premiers mots qu'il a prononcés s'apparentaient plus à une douce remontrance sur cette vague sensibilité, attachée à la réputation nationale comme de la colle.

« Pour la plupart des Canadiens, le maintien de la paix s'est enraciné dans une sorte de nostalgie », a-t-il déclaré aux quelque 500 délégués de 70 pays. « Le Canada a déjà été un pays important pour le maintien de la paix, nous devrions donc essayer d'en faire de même aujourd'hui. »

Le problème de M. Trudeau, c'est qu'il a lui-même alimenté cette « nostalgie » pendant la campagne électorale de 2015, l'exploitant comme une manne électorale. Alors que les chefs des partis politiques en campagne prenaient part à un débat électoral télévisé sur la politique étrangère, le secrétaire général des Nations Unies venait de demander aux pays de renouveler leur engagement en faveur du maintien de la paix. La réponse de M. Trudeau a ressemblé à un appel à l'action.

« Quand j'ai pensé aux Forces canadiennes, j'ai dessiné un militaire qui aidait quelqu'un d'autre – aider au lieu de détruire, maintenir la paix plutôt que de porter des armes – contrairement aux États-Unis. »

« Le fait que le Canada n'alimente en rien cette conversation aujourd'hui est décevant, parce que c'est quelque chose qu'un Canadien a commencé », a mentionné M. Trudeau au cours de ce débat, faisant allusion au premier ministre Lester Pearson qui a remporté le prix Nobel de la paix lors de la crise de Suez, en 1956. « À l'heure actuelle, il faut revitaliser, cibler et appuyer les opérations de maintien de la paix partout dans le monde. »

Moins d'un an plus tard, un nouveau gouvernement libéral s'est engagé à fournir 600 soldats et 150 policiers pour les opérations de paix mandatées par l'ONU. Les renseignements sur l'endroit où ils iraient et la date devaient être déterminés d'ici la fin de 2016.

Au début, le dossier suscitait beaucoup d'engouement. Le ministre de la Défense a effectué plusieurs voyages pour consulter des pays africains. La vision de centaines de bottes faisant de bonnes actions sur le terrain, ravivant la gloire du général Jacques Dextraze qui avait dirigé les Casques bleus de l'ONU lors des sauvetages des otages des rebelles katangais en 1963, flottait dans l'air.

Ensuite... le silence. L'hiver a fait place au printemps, le printemps à l'été, l'été à l'automne. De nombreuses raisons expliquent pourquoi les libéraux ont mis beaucoup de temps à prendre la décision au sujet de leur

engagement. L'élection de Donald Trump à titre de président des États-Unis – la puissance intellectuelle en matière de politique étrangère dont il fallait seulement tenir compte pour faire face à cette situation – était l'une d'entre elles.

La réticence persistante des militaires à se voir à nouveau attribuer l'étiquette du maintien de la paix, et le fléau d'une bureaucratie de l'ONU tergiversante et indifférente, en était une autre. Toutefois, personne à la Défense nationale n'en aurait parlé publiquement.

Par-dessus tout, cette réticence semblait s'enraciner dans la brusque constatation qu'il restait bien peu de missions des Nations Unies relevant du chapitre VI à entreprendre, soit le genre de missions que la plupart des Canadiens associent à leur tradition bien-aimée de maintien de la paix.

« Les temps ont changé », a lancé M. Trudeau sur scène à Vancouver. « Trop souvent, il n'y a pas de paix à maintenir. Les conflits auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont insolubles, plus dangereux et plus complexes. »

M. Trudeau reconnaissait la réalité. Dans le monde fracturé d'aujourd'hui, les Casques bleus de l'ONU sont eux-mêmes devenus des cibles encore plus importantes que lorsqu'une poignée de Canadiens ont été pris en otage et utilisés comme boucliers humains en Bosnie au milieu des années 90. Depuis les derniers grands déploiements canadiens de maintien de la paix du milieu à la fin des années 1990, un éventail d'organisations terroristes internationales et de syndicats du crime

.....

« L'image de soldats de la paix canadiens est celle qui s'est imposée dans la psyché nationale canadienne au cours des décennies qui ont suivi la guerre de Corée. »

.....

transnationaux se sont ajoutés au mélange toxique d'États défaillants et en déroute.

Dans son discours, M. Trudeau les a appelés « une gamme complexe d'acteurs ». Alors que les divisions politiques, les guerres de factions et les haines ethniques constituaient les paramètres de mission typiques des opérations de maintien de la paix à l'ancienne, ces nouveaux « acteurs » représentaient une menace encore plus grande et plus complexe, car ils prospèrent grâce au chaos et à l'instabilité.

Ce n'était même pas comme cela en 2000, lorsque Brian Strongman, surintendant intérimaire de la GRC à la retraite (maintenant membre du conseil d'administration de Retraités fédéraux), a dirigé une équipe de chercheurs médico-légaux au Kosovo pour prouver les crimes de guerre. Son personnel et lui se sont lancés dans la sinistre tâche de trouver des sites d'atrocités avec une équipe des forces spéciales qui les protégeait. Comparativement à aujourd'hui, cela semblait quelque peu routinier, voire anodin.

Lors d'une récente entrevue, M. Strongman a mentionné qu'il comprenait bien les policiers se trouvant aujourd'hui déployés dans des missions locales de formation des forces armées dans des pays aux prises avec des guerres obscures alimentées par le terrorisme.

« Vous ne savez pas qui est votre ami et qui est votre ennemi », a confié M. Strongman, qui a quitté la GRC peu après l'affectation, mais qui a continué à travailler pour les Nations Unies.

« Lorsque nous étions au Kosovo, nous avons essayé d'être impartiaux. Nous enquêtons sur les atrocités commises de part et d'autre, qu'il s'agisse des Serbes, des musulmans bosniaques ou des orthodoxes croates. Il n'y avait pas de djihadistes. »

Le pays le plus souvent mentionné dans la spéculation qui a précédé le dévoilement du plan de maintien de la paix du Canada était le Mali, un état instable en Afrique de l'Ouest. Alors que le monde arabe était ébranlé à la suite des révolutions en Égypte, en Libye et en Syrie au début de 2013, une

Le premier ministre Justin Trudeau, quittant la scène après s'être adressé aux délégués lors de la Réunion 2017 des ministres de la Défense des pays participants aux missions de paix de l'ONU à Vancouver, en Colombie-Britannique, le mercredi 15 novembre 2017.



aile peu connue d'Al-Qaïda, Al-Qaïda dans le Maghreb islamique (AQMI), s'est jointe à quatre autres groupes djihadistes et a pris le contrôle du nord du Mali.

Il s'agissait d'une campagne rapide et surprenante de conquête et d'occupation de territoires, des éléments qui n'avaient pas fait partie de la stratégie des terroristes jusqu'à ce moment-là, et qui présageaient la montée de l'État islamique en Irak et en Syrie. Les Français, dans le cadre d'une attaque antiterroriste majeure, ont expulsé AQMI, mais le pays va toujours cahin-caha aujourd'hui, en raison de ses profondes divisions tribales, ethniques et politiques.

Les groupes djihadistes avaient profité du chaos politique à la suite d'un coup d'État l'année précédente. Une mission des Nations Unies (MINUSMA) a été prévue pour aider à stabiliser le Mali après la rébellion touareg de 2012, qui a vu le Mouvement national pour la libération d'Azawad, une insurrection armée dirigée par des membres de la communauté touareg nomade, envahir une grande partie du

Photo AP/Jerome Delay



Un Casque bleu de l'ONU parcourt une école utilisée comme bureau de vote lors des élections législatives au Mali à Gao, dans le nord du Mali, le dimanche 24 novembre 2013.

LA PRESSE CANADIENNE/AP/Daniel Morel



Les Casques bleus canadiens se préparent pour une parade au camp Maple Leaf à Port-au-Prince, en Haïti, le 28 novembre 1997.



Yin Gang/Xinhua par AP

Sur cette photo publiée par l'agence de presse Xinhua et prise le 9 juin 2016, Shen Mingming, au centre, marche avec une garde d'honneur escortant le cercueil contenant le corps de son jeune frère, le soldat de la paix chinois des Nations Unies Shen Liangliang à l'aéroport de Longjia à Changchun dans la province de Jilin, au nord-est de la Chine. Shen a été tué lors d'une attaque perpétrée par des extrémistes contre un camp de mission des Nations Unies au Mali, qui a également blessé plusieurs de ses camarades.

nord du Mali. Cette mission n'a toutefois pas été déployée avant que les Français aient contré l'insurrection dans la majeure partie de la région.

D'autres organisations internationales – principalement l'Union européenne – ont mis en place des missions de paix et de sécurité au Mali, mais l'ONU reste le principal acteur, avec un effectif autorisé de 15 209 personnes. En octobre 2017, les principaux pays fournisseurs de contingents de l'ONU étaient le Burkina Faso, le Bangladesh et le Tchad. Leur relative inexpérience en a fait les cibles privilégiées des djihadistes, faisant de MINUSMA la mission de maintien de la paix la plus meurtrière de l'histoire. À ce jour, il y a eu 146 victimes chez les soldats de la paix.

Bon nombre des techniques sauvages utilisées contre les soldats de la paix au Mali ont été perfectionnées et affinées dans les déserts arides de l'Afghanistan et de l'Irak. Les attaques éclair typiques de la guérilla, la détonation à distance d'explosifs improvisés, les véhicules utilisés pour commettre des attentats suicides, tout cela a été utilisé au

fil des ans. De plus, lorsque les soldats de la paix n'étaient pas la cible, les civils ont payé un lourd tribut. Les quelque 14 millions d'habitants du Mali vivent dans un endroit flou que Human Rights Watch a décrit l'année dernière comme n'étant « ni en guerre ni en paix ».

Même s'il y a eu un règlement politique symbolique avec les Touareg, les groupes djihadistes ont prolongé leur campagne de terreur du nord au centre du pays enclavé, et même parfois plus au sud.

« Les attaques, et l'échec des efforts de désarmement de milliers de combattants du conflit armé qui a touché le Mali en 2012-2013, ont aggravé le vide sécuritaire, engendrant un climat précaire pour les droits des civils dans le centre et le nord du Mali », a écrit Human Rights Watch, dans son rapport annuel de 2017. « Des civils ont subi un nombre croissant d'incidents de criminalité, ainsi que les retombées des affrontements entre groupes armés. »

Le Mali ne ressemble en rien au maintien de la paix figurant dans l'imaginaire public canadien. En fait, il ressemble plutôt au

cauchemar de l'Afghanistan d'une douzaine d'années contre lequel les Canadiens se révoltaient quand on a dit à la Défense nationale que ses soldats ne devraient pas porter d'armes.

C'est dans la tourmente du Mali qu'on demandait au Canada de se joindre aux Nations Unies, qui adhéraient avec enthousiasme à la déclaration triomphale de M. Trudeau après les élections : « Le Canada est de retour. »

Ce que l'on appelle à la Défense nationale la « liste évolutive » des demandes d'aide militaire, que CBC News a obtenue en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* l'été dernier, montre que l'ONU demande au Canada d'en faire beaucoup au Mali depuis 2016. L'ONU voulait que les Canadiens « remplacent le contingent néerlandais », environ 290 soldats chevronnés qui ont mené des activités de reconnaissance et de collecte de renseignements sur les insurgés locaux et les extrémistes islamiques. Des hélicoptères de transport et des hélicoptères d'attaque armés ont également été

demandés. Séparément, l'ONU a offert le commandement de la mission du Mali à un Canadien.

À la veille de son annonce en novembre, le gouvernement libéral a rejeté chaque demande en disant qu'il n'était « pas encore en mesure de prendre une décision sur des points précis ». Pendant ce temps, à l'ONU, des frustrations se faisaient entendre à mots couverts et, parfois, ouvertement.

À Ottawa, des voix dans les cercles militaires et politiques canadiens exprimaient en privé leur scepticisme, une vague crainte que, dans le cadre de la mission au Mali en particulier, on demandait au Canada d'être le « gardien des guerres civiles ». On pouvait entendre des échos de ce raisonnement dans le discours du premier ministre à Vancouver, en novembre.

« Nous devons essayer de nouvelles approches », a évoqué M. Trudeau. « Nous ne pouvons pas nous tourner vers les mêmes solutions que nous avons toujours essayées et nous attendre à obtenir des résultats différents. »

La proposition de son gouvernement en matière de maintien de la paix, lorsqu'elle a été présentée, comprenait les habituelles manœuvres politiques. Ce qu'elle a offert – des avions-cargos, des hélicoptères, des troupes de combat et des entraîneurs pouvant réagir rapidement – a été décrit comme des « promesses intelligentes ». L'ère de bataillons entiers déployés à l'étranger pour maintenir la paix est révolue. Ils sont remplacés par de plus petits contingents spécialisés. Le Canada ajouterait ses cerveaux et son soutien logistique à ceux d'autres pays dotés de forces armées moins développées et moins équipées.

En fait, ce que les libéraux ont dit n'a rien à voir avec le maintien de la paix qui figure dans la mémoire collective des Canadiens. Cela a entaché la couverture médiatique et le débat public qui ont suivi la réunion de Vancouver, et dans une certaine mesure, injustement. Lorsqu'on examine la « liste évolutive », le Canada donne à l'ONU presque tout ce qu'elle a demandé (bien que tardivement) en matière de matériel et de soutien. Les engagements pris pour s'attaquer au problème des

femmes et des enfants soldats, qui absorbent une grande partie de la stratégie de communication du gouvernement, sont particulièrement louables.

Le problème, à la fin de 2017, était que le gouvernement Trudeau ne s'était pas engagé dans une mission en particulier, et qu'il ne le ferait probablement pas avant des mois, voire des années.

« Nous croyons au maintien de la paix », a insisté M. Trudeau. « Nous avons vu son pouvoir de transformation, et nous savons qu'il n'y a pas de plus grand don que de laisser à nos enfants et petits-enfants une paix véritable et durable. »

C'est peut-être vrai, mais il semble que le Canada se soit engagé dans une forme de maintien de la paix qui ne plaît à personne. ■

.....
Murray Brewster est rédacteur principal en matière de défense pour *CBC News*, à Ottawa. Il couvre la politique militaire et étrangère du Canada depuis plus d'une décennie sur la Colline du Parlement.



Arbor Memorial Inc.

Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance*

Économies de **10%**

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance

GUIDE POUR OBTENIR LE PAIEMENT DE VOTRE RÉCLAMATION

En étant bien préparé, vous éviterez des délais et des casse-tête plus tard.

Les médias raffolent des histoires sur les énormes réclamations d'assurance voyage rejetées qui laissent les gens aux prises avec des factures médicales qu'ils n'ont absolument pas les moyens de payer. Et même si la grande majorité des réclamations d'assurance voyage sont réglées sans problème, il arrive – malheureusement – que des problèmes surviennent.

Vous pouvez prendre des précautions pour augmenter la probabilité que votre réclamation soit réglée à votre satisfaction et cela devrait commencer dès que vous souscrivez votre assurance.

Faites preuve de franchise – Toutes les compagnies d'assurance vous demanderont de remplir un formulaire de demande. Selon votre âge, vous pourriez aussi devoir remplir un questionnaire médical détaillé. Répondez honnêtement à toutes les questions et ne craignez pas de donner un surplus d'informations. Certains faits anodins pour vous peuvent être importants pour un assureur. Passez le questionnaire en revue avec votre médecin pour vous assurer que vous répondez correctement aux questions concernant vos antécédents médicaux et vos médicaments.

En cas de réclamation, l'assureur examinera vos antécédents médicaux. S'il découvre quelque chose qu'il aurait dû savoir, votre demande pourrait être rejetée.

Lisez votre contrat d'assurance – Avant de partir, assurez-vous de comprendre ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, ainsi que la façon de présenter une demande de règlement. Déterminez ce que l'assureur entend par « affection préexistante ». En cas de doute, appelez votre courtier ou votre assureur directement.

Notez tout changement d'ordre médical depuis la souscription de votre contrat d'assurance – Si vous avez été soigné par un médecin ou si vous avez changé de médicament depuis que vous avez souscrit votre assurance et

avant votre départ, il se peut que votre contrat ait été invalidé. Communiquez avec votre assureur. Vous pourriez être en mesure de modifier le contrat d'assurance, même le jour de votre départ. Si vous ne le faites pas, vous pourriez voyager avec un contrat qui ne vous couvre pas.

Rangez votre carte d'assistance dans votre portefeuille – Assurez-vous de pouvoir la trouver rapidement. Faites des copies et donnez-en une à chaque personne avec qui vous voyagez. Prenez également les coordonnées de votre courtier d'assurance et de votre agent de voyages.

Ajoutez le numéro pour joindre votre compagnie d'assurance à votre téléphone mobile – Assurez-vous d'avoir entré les coordonnées en cas d'urgence dans le fichier de contacts de votre appareil. Affichez-les sur votre écran d'accueil, pour les retrouver facilement en cas d'urgence.

Conservez tous vos reçus, billets et documents – Ne jetez rien. Regroupez ces documents dans un dossier ou une pochette de valise. Pour des copies supplémentaires, prenez-les en photo avec votre téléphone intelligent. En cas de réclamation, on vous demandera probablement de fournir les originaux.

S'il se produit un incident pendant votre voyage...

Appelez immédiatement votre compagnie d'assurance – Qu'il s'agisse d'une fracture à une jambe, un mauvais rhume ou des bagages perdus, contactez l'assureur chaque fois qu'un incident pouvant faire l'objet d'une réclamation se produit.

De nombreux contrats stipulent que vous devez appeler l'assureur en cas d'urgence médicale, ce

qui peut inclure tout ce qui vous incite à consulter un médecin. En cas de doute, appelez.

Vous pouvez même appeler pour des situations qui ne feront pas l'objet d'une réclamation, juste pour profiter du soutien téléphonique accessible 24 heures sur 24. La plupart des assureurs embauchent des infirmières qui peuvent vous aider à trouver une clinique ou à répondre à vos questions sur votre état de santé ou votre contrat d'assurance. Appelez même si l'urgence médicale n'est pas couverte par le contrat. Cela fait partie du service pour lequel vous avez payé.

Alertez les autorités au sujet d'articles perdus ou volés, dans les 24 heures suivant l'incident, de préférence. Pour évaluer votre demande de règlement, votre assureur exigera un rapport de police ou des formulaires pour perte de bagages.

Durant le processus de demande de règlement...

Suivez les instructions de votre contrat d'assurance et de l'équipe d'assistance de l'assureur. Vous recevrez des conseils relatifs à votre traitement et au suivi, ainsi que sur la façon de présenter votre demande de règlement. En suivant leurs conseils à la lettre, vous contribuerez à accélérer le processus de réclamation.

Soumettez vos documents rapidement – Pour présenter une demande de règlement accompagnée de pièces justificatives, vous devez respecter des délais. Ces délais varient d'un assureur à l'autre, mais il est préférable de tout soumettre le plus rapidement possible pour éviter de manquer une date d'échéance et obtenir votre indemnisation au plus tôt. ■

Article présenté par **Johnson Inc.** Johnson est un intermédiaire d'assurance spécialisé en assurance habitation, automobile et voyage, ainsi qu'en assurance collective. Pour plus de renseignements sur Johnson, visitez www.johnson.ca.

BILAN SANTÉ

Bienvenue à Anciens Combattants, M. O'Regan.

GORD MCINTOSH

Lorsque Seamus O'Regan a été assermenté au Cabinet en août dernier, le ministre débutant a reçu ce qui était autrefois considéré comme un portefeuille de novice : Anciens Combattants. Qu'est-ce qui pourrait mal tourner?

Après cinq mois, le baptême du feu du nouveau ministre s'est terminé avec la réalisation tardive d'une promesse électorale de 2015, lorsque le gouvernement Trudeau a mis en place un régime qui rétablissait les pensions à vie comme option pour les anciens combattants qui ont pris leur retraite des Forces canadiennes après 2006 pour cause de maladie ou de blessure.

Mais la plupart des anciens combattants ne recevront pas grand-chose de plus en vertu du nouveau régime. En 2006, le gouvernement conservateur a remplacé les pensions mensuelles à vie des anciens combattants blessés avec un montant forfaitaire, une mesure controversée dans le cadre de la Nouvelle Charte des anciens combattants. Depuis, les groupes d'anciens combattants réclament le retour des pensions à vie.

Maintenant, les libéraux introduisent « l'indemnité pour douleur et souffrance ». Exempte d'impôt, elle permet aux anciens combattants admissibles de recevoir jusqu'à 1 150 \$ par mois à vie, au lieu d'un montant forfaitaire. Les changements entreront en vigueur en avril 2019.

Avant 2006, les anciens combattants invalides pouvaient recevoir une pension mensuelle non imposable pouvant atteindre 2 733 \$ pour le reste de leur vie. Le maximum qu'un ancien combattant grièvement blessé pourrait recevoir avec les indemnités pour la douleur et la souffrance selon le nouveau régime serait de 2 650 \$ par mois.



Le ministre des Anciens Combattants, Seamus O'Regan, arrivant pour la séance du matin alors que le Cabinet libéral se réunit à St. John's (T.-N.-L.), le mercredi 13 septembre 2017.

LA PRESSE CANADIENNE/Andrew Vaughan

Les changements ont été accueillis par des critiques et de la confusion. Selon Sean Bruyea, ancien officier de l'Aviation canadienne désormais défenseur des anciens combattants, ce sera « un cauchemar d'anxiété ».

« Nous ne ferons pas que des heureux », a admis M. O'Regan. « À bien des égards, ce n'est que le début. »

Les pensions ne sont pas le seul dossier problématique se trouvant sur le bureau du ministre. Selon ACC, le nombre d'anciens combattants sans-abri a augmenté chaque année depuis 2015. Le 1^{er} janvier 2015, le ministère a signalé 475 anciens combattants sans-abri. En un an, ce nombre avait augmenté à 578. Au 1^{er} janvier 2017, le Canada en comptait 687. En septembre 2017, ce total était passé à 770.

Anciens Combattants a également manqué ses objectifs. Le ministère a manqué 14 de ses 26 objectifs pour l'exercice 2016-2017, classant 54 % des dossiers sous la rubrique « attention requise ». Cela a entraîné des retards dans la prestation de services comme la formation professionnelle, les soins de longue durée et le soutien aux invalides.

Le ministère a enregistré certains de ses pires résultats dans le traitement des décisions et des demandes d'invalidité. La plupart des anciens combattants blessés attendent plus de quatre mois pour savoir s'ils sont admissibles à une aide financière.

De plus, une étude d'Anciens Combattants Canada a confirmé ce que beaucoup craignaient : Les anciens combattants canadiens sont plus enclins au suicide. Le risque de suicide pour les anciens combattants de sexe masculin, tous âges confondus, est 36 % plus élevé que pour les hommes qui n'ont jamais servi dans les Forces canadiennes.

L'étude a révélé que ce risque de suicide est significativement plus élevé chez les jeunes anciens combattants de sexe masculin. Ceux de moins de 25 ans sont 242 % plus susceptibles de se suicider que les non anciens combattants du même âge.

Le risque est alarmant chez les anciennes combattantes, car il est 81 % plus élevé que pour les femmes qui n'ont pas servi.

« Tout ce que je peux faire », a déclaré M. O'Regan en annonçant la nouvelle politique sur les pensions en décembre 2017, « c'est soutenir leur regard et dire que nous faisons de notre mieux ».

Voilà un commentaire qui pourrait s'appliquer à n'importe quel dossier du ministère de M. O'Regan en ce moment, un portefeuille difficile pour n'importe quel ministre, et encore plus pour un novice. ■

Gord McIntosh est un rédacteur indépendant habitant Ottawa.

INFOPENSIONS

Pourquoi la retraite est-elle si déconcertante pour les anciens combattants?



PATRICK IMBEAU

La retraite est souvent un processus plus déroutant pour les anciens combattants que pour les fonctionnaires fédéraux.

Un grand nombre d'entre eux sont admissibles à un régime de retraite à prestations déterminées non réduit en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, en fonction de leurs gains et années de service ouvrant droit à pension. Cela comprend un montant de pension viagère, une prestation de raccordement (payée jusqu'à l'âge de 65 ans), une indexation annuelle et des prestations de survivant. La date de libération d'un ancien combattant des Forces a une incidence sur le moment où la pension commence.

Cependant, la retraite après la libération n'est pas toujours simple. Le paysage des prestations et avantages des anciens combattants au Canada est devenu incroyablement complexe.

Il y a dix ans, les structures de prestation et de soutien des anciens combattants étaient déjà complexes. Après la libération, un ancien combattant bénéficiait d'une série de prestations d'Anciens Combattants Canada, des Forces armées canadiennes et de l'assureur Financière SISIP (sans compter les nombreux services d'organismes non

gouvernementaux). Selon le type de libération, un ancien combattant pouvait se voir offrir un ou plusieurs des avantages suivants : un programme d'aide au placement, un programme de réadaptation lié au service, une prestation d'invalidité de longue durée, un programme d'aide transitoire ou une allocation pour déficience permanente, entre autres.

Pour être admissible à un programme, il fallait souvent qu'un ancien combattant soit admissible à un autre, et les processus n'étaient pas toujours clairs. Il y avait également une série d'avantages non attribuables au service dont les anciens combattants devaient être au courant : la prestation supplémentaire de décès ou l'indemnité de captivité, par exemple.

Alors déjà décourageant, le système l'est devenu encore plus depuis.

Un diagramme créé par le Bureau de l'ombudsman des vétérans, qui illustre les liens entre les programmes offerts par les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada depuis le budget 2016-2017, ressemble à une assiette de spaghetti tombée par terre. Les liens sont nombreux et se chevauchent; assez pour donner un mal de tête même à un simple observateur.

Les programmes semblent souvent avoir des titres qui se chevauchent : « supplément à l'allocation pour incidence sur la carrière », « allocation pour perte de revenus », « diminution de la capacité de gain » et « allocation pour incidence sur la carrière » – quatre programmes différents qui, pour les non-initiés, semblent être la même chose. Bon nombre de ces programmes ont aussi des échéances serrées; par exemple, la demande pour le programme de réadaptation doit être présentée dans les 120 jours suivant la libération. Naviguer dans ce système, avec ou sans un travailleur de soutien, peut être accablant. Lors de nos consultations avec les

anciens combattants, nous avons entendu à maintes reprises dire que les services de soutien sont insuffisants ou incohérents.

Lorsque les gouvernements subissent des pressions politiques pour s'attaquer à des problèmes réels ou perçus, ils n'examinent souvent pas la structure de soutien actuelle avant de créer de nouveaux avantages. Cela crée beaucoup de chevauchements et rend le système plus déroutant. Parfois, les fonds sont affectés à ces programmes de façon arbitraire, car leur but est politique et non pratique.

Selon le récent examen du continuum de soins effectué par l'ombudsman des vétérans, les lois et règlements d'ACC comprennent trop de catégories d'admissibilité pour les programmes « en fonction des états de service, de la date de la demande, du degré de la blessure ou de la maladie attribuable au service, du niveau de revenu, etc. » Il y a 28 groupes admissibles différents pour les soins de longue durée seulement. Ces obstacles inutiles font qu'il est plus difficile pour les anciens combattants d'obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Le gouvernement doit commencer à se concentrer sur l'accessibilité et une meilleure coordination. En fin de compte, ce sont les résultats qui importent. Les gestionnaires de programme doivent se demander s'ils indemnisent équitablement les anciens combattants pour la douleur et la souffrance et s'ils remplacent leur revenu comme s'ils avaient eu une carrière militaire complète.

À l'heure actuelle, les réponses vagues à ces questions sont alarmantes. ■

.....

Patrick Imbeau est l'agent des politiques et de la défense des intérêts, pensions, à l'Association nationale des retraités fédéraux.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

BUDGETS ET ANCIENS COMBATTANTS



Marins participant à une cérémonie de passation de commandement pour les Forces maritimes de l'Atlantique et la Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique, à Halifax, le vendredi 1^{er} septembre 2017.

LA PRESSE CANADIENNE/Andrew Vaughan

KIM COVERT

Le premier chapitre de *Protection, sécurité, engagement*, la nouvelle politique de défense nationale annoncée en juin de l'année dernière, ne parle ni de stratégies d'engagement ni d'équipement. Il porte sur les gens qui composent les Forces armées canadiennes et leurs familles, et sur le besoin de les soutenir.

« En offrant un soutien inébranlable à nos gens, nous faisons de la Défense une organisation forte et agile et nous reconnaissons l'obligation sacrée qu'a le gouvernement du Canada envers ses militaires, ses anciens combattants et leurs familles », énonce la politique.

Les détails des deux derniers budgets fédéraux suggèrent également un regain d'attention sur les besoins des anciens combattants,

avec des mesures, en 2016, pour verser plus d'argent à ceux qui ont des blessures ou des maladies liées au service, notamment en augmentant le remplacement du revenu à 90 % du salaire avant la libération, en élargissant l'accès à l'Allocation pour déficience permanente et en augmentant l'Indemnité d'invalidité. Le gouvernement a engagé 6,3 milliards de dollars pour améliorer les services, y compris la réouverture de neuf bureaux de services fermés par le gouvernement précédent. Il prévoit élargir les activités de sensibilisation auprès des anciens combattants dans le Nord et embaucher davantage de gestionnaires de cas, afin de ramener le ratio client-gestionnaire de cas à moins de 25 pour 1.

Un chapitre du budget de 2017 promettait plusieurs mesures pour accroître le soutien aux anciens combattants et à leurs familles : de l'argent pour aider les anciens combattants à reprendre la vie civile, une nouvelle prestation pour l'éducation et la formation des anciens combattants, une prestation qui sera versée directement aux aidants naturels et des améliorations aux services de transition de carrière. Et tout cela, avant l'engagement de rétablir les pensions à vie des anciens combattants blessés comme option en 2019.

Le gouvernement a aussi promis de simplifier les programmes offerts aux anciens combattants, ce qui pourrait être la plus grosse et la meilleure promesse de toutes, et peut-être bien la plus difficile à tenir.

Selon le rapport 2016-2017 du Bureau de l'ombudsman des vétérans, dans une liste des sept principales préoccupations soulevées lors des réunions des intervenants, les quatre plus importantes étaient la nécessité d'un processus de transition simplifié, la communication et la coordination, les longs délais de traitement et la complexité globale du système. De plus, 76 % des 1 812 dossiers traités cette année-là par l'ombudsman concernaient des problèmes d'accès aux prestations.

Sayward Montague, directrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux, mentionne le cas de l'épouse d'un ancien combattant invalide qui, devant soudainement faire vivre la famille, a demandé une « indemnité de recyclage ». « Il a fallu des années pour passer à travers le processus — présenter la demande, déterminer l'admissibilité et, ensuite, faire appel, parce qu'on continuait tout simplement à refuser (l'indemnité) », explique M^{me} Montague.

« Au bout du compte, même s'il semble très bon, le programme en place ne fonctionne pas très bien pour ce qui est de s'assurer que les personnes admissibles y accèdent en temps opportun sans subir tout ce stress supplémentaire. »

Elle enchaîne en mentionnant que, même si de nombreux cas se déroulent bien, « il y a trop de... situations où les gens sont simplement incapables de s'y retrouver devant la complexité du système. Il y a tellement de programmes qu'il est difficile de déterminer vous-même exactement ce à quoi vous êtes admissible ou ce qui est disponible. »

Et c'est ce que les anciens combattants ont dit à Retraités fédéraux, lors d'une récente tournée de 12 forums publics. Même si les centres de ressources pour les familles des militaires, le travail du Bureau de l'ombudsman et le ministère Anciens Combattants (lequel a reçu une belle note pour avoir réagi rapidement lors d'une crise) récoltent des éloges généralisés, les anciens combattants ont surtout parlé des obstacles : la complexité de l'accès aux programmes et les délais d'intervention trop longs », précise M^{me} Montague.

Dans sa réaction au budget de 2017, l'ombudsman des vétérans Guy Parent a relayé ces plaintes. Tout en estimant les annonces positives dans l'ensemble, il a déclaré qu'il « aimerait aussi une refonte de la façon dont les services sont offerts aux anciens combattants et à leurs familles ».

Rick Alexander, directeur général de la Division des opérations centralisées d'Anciens Combattants Canada à Charlottetown, affirme que le ministère « travaille constamment à tenter de rationaliser les choses le plus possible ». Il croit que les programmes annoncés dans le budget de 2017 règlent ces préoccupations.

Citant l'Allocation d'études, il souligne que « Si vous avez servi, que vous répondez aux critères sur le nombre d'années de service et que vous fréquentez un établissement d'enseignement reconnu, vous obtenez l'allocation. C'est relativement simple et rationnel ». Les services de transition de carrière seront un guichet unique, poursuit-il,



Le ministre de la Défense nationale, Harjit Sajjan, s'adressant à des soldats à la BFC de Gagetown, à Oromocto, N.-B., le lundi 27 juin 2016.

LA PRESSE CANADIENNE/Andrew Vaughan

Le gouvernement a aussi promis de simplifier les programmes offerts aux anciens combattants, ce qui pourrait être la plus grosse et la meilleure promesse de toutes, et peut-être bien la plus difficile à tenir.

où une personne travaillera avec chaque ancien combattant sur tout, de la rédaction du curriculum vitae au placement.

M. Alexander indique que les anciens combattants obtiennent déjà des résultats découlant des promesses du budget de 2016. À ce jour, de 60 000 à 70 000 anciens combattants ont reçu plus d'argent en vertu de l'augmentation de l'Indemnité d'invalidité, et environ 700 millions de dollars ont été versés au total. Environ 1 500 anciens combattants ont bénéficié de l'Allocation pour incidence sur la carrière, certains recevant 600 dollars de plus par mois et, pour un plus petit nombre, 1 200 dollars de plus par mois. Et tous les anciens combattants dont les dossiers ont été recalculés pour le supplément de perte de revenus ont reçu quelque chose, dit M. Alexander.

De plus, les neuf bureaux de services ont été rouverts comme promis, combinant un total de 16 000 anciens combattants dans leurs zones collectivement desservies. Les 187 nouveaux gestionnaires de cas embauchés en avril 2017 feront baisser le ratio de gestion des cas à 33 pour 1, comparativement à 40 pour 1, selon M. Alexander.

Il conclut en rappelant que les services de transition de carrière, l'Allocation pour relève d'un aidant familial et l'allocation pour études annoncées dans le budget de 2017 entrent en vigueur le 1^{er} avril 2018. ■

Kim Covert est une rédactrice indépendante habitant Ottawa.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Regard vers l'avenir : Dites votre mot

Pour nous aider à relever les défis de l'avenir, le président de Retraités fédéraux, Jean-Guy Soulière, a fait circuler son document de discussion de six pages intitulé *Regard vers l'avenir*. Il vise à définir une vision à long terme pour Retraités fédéraux, pour situer l'Association dans le contexte plus large des tendances nationales et anticiper les besoins futurs de nos membres.

Nous vous invitons à lire *Regard vers l'avenir* et à nous transmettre vos pensées. Le document de discussion et le sondage anonyme se trouvent sur notre site Web (www.retraitesfederaux.ca/regardverslavenir). Nous vous invitons à soumettre vos réponses au plus tard le lundi 30 avril 2018.

Pour obtenir une copie imprimée du document de discussion ou du sondage, veuillez communiquer avec le Bureau national au numéro sans frais 1-855-304-4700.

Étape suivante de l'Initiative de communication avec les anciens combattants

À l'automne 2017, Retraités fédéraux a tenu 12 forums publics dans le cadre de notre Initiative de communication avec les anciens combattants. Les anciens combattants et leurs familles ont été invités à faire part de leurs points de vue sur ce qui fonctionnait et ne fonctionnait pas dans le processus de transition du service militaire ou du service de la GRC à la vie civile. Retraités fédéraux a fait une synthèse des résumés de ces discussions dans un rapport qui sera présenté à des décideurs clés lors d'une conférence à Ottawa le 9 avril.

Joyeux anniversaire, Mae!

À l'occasion de son 100^e anniversaire, Retraités fédéraux aimerait féliciter la membre Mae Kellough. Ses collègues retraités de la section Ouest de la Nouvelle-Écosse ont célébré cet événement spécial avec elle lors d'une réunion tenue l'automne dernier à Deep Brook, en Nouvelle-Écosse.

Taux d'indexation des pensions pour 2018

À compter du 1^{er} janvier 2018, l'augmentation de l'indexation des pensions de la fonction publique, des Forces armées canadiennes, de la GRC et des juges de nomination fédérale, a été de 1,6 %.

Pour plus de renseignements sur le calcul de cette indexation, consultez la section Nouvelles et opinions, à www.retraitesfederaux.ca

Primes du Régime de services médicaux de la C.-B.

L'Association nationale des retraités fédéraux a été avisée que, même si le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé des modifications aux primes du régime de services médicaux de la C.-B. (RSM) en septembre 2016, les retenues de pension n'ont pas été rajustées au début de 2017 comme elles auraient dû l'être.

Par conséquent, certains membres constatent que leur relevé comprend maintenant des retenues (et, dans certains cas, des crédits) pour les primes du régime de services médicaux de la C.-B. qui auraient dû être déduites tout au long de l'année. Les primes de ce régime sont perçues sur les versements mensuels des pensions. Pour

plus de renseignements sur le calcul de cette indexation, consultez la section Nouvelles et opinions, à www.retraitesfederaux.ca.

Prix de reconnaissance des bénévoles

Vous avez jusqu'au 7 mars pour présenter des candidatures aux prix de reconnaissance des bénévoles de Retraités fédéraux. Merci à tous ceux qui ont envoyé des candidatures à ce jour. Le taux de participation a dépassé nos attentes. Les récipiendaires seront honorés lors de l'assemblée annuelle des membres en juin.

Rappel : Mettez votre profil à jour

Avez-vous récemment déménagé ou changé votre adresse de courriel? Assurez-vous de visiter www.retraitesfederaux.ca et de vous connecter à votre profil de membre, pour mettre à jour vos coordonnées et vos préférences. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec l'équipe du Service des adhésions au Bureau national, en composant le 1 855 304-4700 (sans frais). Elle se fera un plaisir de vous aider, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HNE).

Possibilités de postes au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux est composé de dirigeants qui se consacrent à la mission de l'organisation, qui est d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, au moyen de la défense des intérêts et de la prestation de services. Comme l'Association est la porte-parole des retraités fédéraux et des anciens combattants, le calibre de nos administrateurs est essentiel pour maintenir la crédibilité et la voix de nos membres. Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation forte de près de 180 000 membres et dotée de 80 sections d'un océan à l'autre, un poste au sein du

Conseil d'administration de l'Association constitue une occasion extraordinaire.

Il y aura quatre postes d'un mandat de trois ans à pourvoir par élection lors de l'assemblée annuelle des membres de juin 2018 : celui de vice-président, et ceux des administrateurs des districts des Prairies et des T. N.-O., de l'Ontario et d'Ottawa-Nunavut. L'appel de candidatures pour ces postes prendra fin le 16 mars 2018.

Notre Conseil se fait champion de l'importance de la sécurité de la retraite et s'engage à travailler en tant qu'équipe cohésive dotée d'une voix forte. En plus des rôles et responsabilités habituels d'un administrateur, les membres du Conseil

de l'Association sont des défenseurs et des ambassadeurs actifs de l'organisation et participent pleinement à sa mission.

Domaines d'expertise

Nous sommes à la recherche d'administrateurs disposés à contribuer à une équipe dynamique qui travaille en tant qu'organe de direction unifié. Il est nécessaire de posséder des compétences de travail d'équipe efficace et de pensée stratégique.

Nous faisons bon accueil à tous les candidats intéressés et apprécions tout particulièrement ceux qui ont des connaissances dans les domaines du droit des affaires et de l'analyse de contexte.

Le Conseil tente également d'avoir une composition diverse, notamment des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des membres des minorités visibles.

Responsabilités des membres du Conseil d'administration

On s'attend de chaque membre du Conseil à ce qu'il sache ce qu'est la gouvernance et qu'il la mette en pratique dans les fonctions de son poste.

On s'attend à ce que les membres du Conseil connaissent les enjeux actuellement défendus par l'Association et qu'ils se tiennent au courant des développements qui touchent l'Association et ses activités de défense des intérêts.

On s'attend à ce qu'ils lisent et comprennent les états financiers de l'Association et qu'ils aident le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires.

On s'attend à ce qu'ils assistent en personne à cinq réunions du Conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions sur le Web supplémentaires qui sont nécessaires. On s'attend à ce qu'ils lisent la documentation avant les réunions et soient prêts à poser des questions et à participer aux discussions de manière positive.

On s'attend à ce qu'ils siègent à un ou plusieurs comités du Conseil et qu'ils participent activement aux travaux de ces comités.

On s'attend à ce qu'ils représentent l'Association de manière responsable au besoin et qu'ils appuient ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques.

Présentation d'une candidature

Si vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux et prêter votre concours pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, ou si vous souhaitez plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca. ■



De gauche à droite, Brad Bradbury, président de la section NS75, Mae Kellough et Albert MacKinnon, coordonnateur des services de la section.

Quand la guerre froide se transforme en BAPTÊME DU FEU

Un ancien combattant canadien se souvient de la Corée.



Photo : Jacques Boissinot

Roland Boutot regarde des photos de ses camarades de Corée chez lui, en banlieue de Québec. « Nous prions et pensions à nos mères. »

ELIZABETH THOMPSON

Chaque année, à Beauport, en banlieue de Québec, Roland Boutot assiste à la cérémonie du jour du Souvenir. Il le fait en partie pour rappeler la guerre aux jeunes Québécois et pour représenter le rôle du Canada dans un conflit dont peu de civils se souviennent, la guerre de Corée de 1950-1953.

Maintenant, alors que les tensions reprennent de plus belle entre la Corée du Nord et des pays occidentaux, y compris les États-Unis et le Canada, M. Boutot fait partie d'un nombre de plus en plus restreint d'anciens combattants qui savent ce qu'a signifié se battre dans l'un des engagements les plus sanglants auxquels les grandes puissances ont pris part durant la guerre froide.

Selon Anciens Combattants Canada, 26 791 Canadiens ont servi dans la Force spéciale de l'Armée canadienne en Corée entre 1950 et 1953. D'après les dossiers, 516 Canadiens y ont trouvé la mort et plus de 1 500 ont été blessés.

En mars 2017, il y avait environ 7 700 anciens combattants de la guerre de Corée, comme M. Boutot, qui vivaient encore au Canada. Leur âge moyen était de 85 ans.

M. Boutot, un membre de longue date de Retraités fédéraux qui a eu 88 ans en janvier, n'avait jamais prévu d'aller en Corée. En décembre 1950, il vivait à Montréal et en avait assez de son emploi peu rémunérateur. Le premier ministre Louis St-Laurent venait de lancer un appel de recrues et l'armée avait établi un bureau de recrutement sur la rue Sherbrooke.

Quand M. Boutot a franchi la porte, des officiers de recrutement lui ont jeté un coup d'œil. Ils lui ont mentionné qu'il pourrait être un bon soldat, même un parachutiste. « J'ai répondu oui, j'aimerais être parachutiste. »

Deux jours plus tard, sa vie prit un tournant lorsque ses supérieurs lui demandèrent pour la première fois de tirer au fusil. Une enfance passée à tirer sur des écureuils avec un ami dans les bois près de sa ville natale dans la région du Témiscouata, dans l'Est-du-Québec, avait fait de M. Boutot un très bon tireur.

« J'ai passé un test de tir au fusil et j'ai obtenu un résultat élevé, 90, 92. L'officier est venu me voir et m'a dit : "Tu serais une bonne recrue pour aller en Corée". »

Ce n'est pas ce que M. Boutot avait en tête quand il essayait de sortir de son boulot sans issue. « Je ne voulais pas aller en Corée. Louis Saint-Laurent avait déclaré qu'il leur fallait de bons hommes pour monter la garde », se rappelle-t-il. « Quand j'ai entendu "garder", j'ai pensé : "Ce n'est pas si mal". »

« Je ne pensais pas aller en Corée, je pensais que j'allais apprendre à être parachutiste. »

Après une semaine de congé pour passer Noël avec sa famille, et pour leur annoncer qu'il s'était joint au Royal 22^e Régiment,

le soldat Boutot fut envoyé au fort Lewis, dans l'État de Washington, où les soldats canadiens s'entraînaient avant de se rendre en Corée.

Au lieu de l'entraîner, ils lui ont donné une pelle. « Je voulais être parachutiste, pas quelqu'un qui chauffait des chaudières. »

Pelleter du charbon de 16 h à minuit était un sale travail qui lui donnait des difficultés respiratoires. Cela a duré jusqu'à la mi-avril, lorsque M. Boutot est monté à bord du navire en direction de la Corée.

Après 15 jours passés en mer à faire face au mal de mer et à peindre le plancher de l'hôpital du navire (punition pour avoir été en retard à l'inspection), M. Boutot est arrivé en Corée le 3 mai 1951.

« Des Coréens sont arrivés avec des colliers de fleurs », se remémore-t-il.

On a indiqué à M. Boutot qu'il serait entraîné après son arrivée en Corée, mais une fois les troupes arrivées dans la ville portuaire de

Busan, le seul entraînement qu'il a reçu a été une épuisante marche d'environ 40 km. Quelques jours plus tard, ils sont partis au front.

La première fois où il l'a échappé belle a été lorsque son peloton a arrêté un Coréen qui s'approchait d'eux tenant un drapeau blanc. Ayant reçu l'ordre de garder l'homme, M. Boutot a vu un groupe de Nord-Coréens armés approcher et a tiré un coup de semonce pour alerter son peloton.

« Je crois que j'ai sauvé 30 gars parce que si j'étais resté près de la hutte, la bande de Coréens qui passait à environ 150 mètres de moi les aurait vus et ça aurait été un combat difficile. »

Les semaines qui ont suivi lui ont appris ce qu'était la peur. Des marches sous une pluie torrentielle suivies d'une chaleur accablante. Des nuits passées dans des tranchées, sous des bâches, où il leur était interdit de fumer ou de faire du bruit, à écouter des bombes exploser au front.

« Nous priions et pensions à nos mères. » La guerre de M. Boutot a duré un peu plus d'un mois. Le 5 juin 1951, trois balles ont déchiré la partie supérieure de sa jambe gauche. Ses camarades ont appliqué un garrot et l'ont emmené à un hôpital de campagne.

Plusieurs transferts et séjours à l'hôpital plus tard, il s'est retrouvé à l'Hôpital Reine-Marie pour anciens combattants de Montréal, où ses blessures – et ses nerfs – pouvaient enfin guérir correctement. L'armée lui a trouvé des emplois après la guerre jusqu'à ce qu'il décide finalement de quitter le service.

M. Boutot est retourné en Corée à deux reprises, une fois avec sa femme et une fois avec d'autres anciens combattants. Il dit que le pays s'est beaucoup amélioré depuis qu'il était là-bas pendant la guerre et que, au besoin, une nouvelle génération de Canadiens devrait être prête à se battre à nouveau en Corée.

« Nous faisons partie des Nations Unies. » ■

Visitez retraitesfederaux.ca

Votre guichet unique pour les actualités et les renseignements à l'intention des membres

Accès facile :

- aux événements à venir
- à des outils et à des ressources sur les finances et la santé
- à des articles sur les voyages
- aux mises à jour en défense des intérêts
- aux partenaires privilégiés et aux avantages des membres
- aux pages des sections
- au renouvellement en ligne
- aux renseignements réservés aux membres

Pour avoir accès aux renseignements réservés aux membres et gérer vos préférences de communication, établissez une connexion et créez un profil.

Si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-855-304-4700. Nous serons heureux de vous servir.



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

~ Auteur inconnu

Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Avec votre engagement, nous
pouvons faire une différence!

**Cherchez-vous une façon concrète de partager vos
compétences et de soutenir vos camarades retraités?**

Votre expertise et votre expérience sont très prisées par
l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour en savoir plus, communiquez avec
votre section locale ou avec notre agente
de l'engagement des bénévoles au
Bureau national, Gail Curran, au
613-745-2559, poste 235, ou à
gcurran@retraitesfederaux.ca



POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux CA des sections
- Postes au Conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

Bénévole Volunteer

ANNONCES DES SECTIONS

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

8 mars, à 13 h 30/10 mai, à 13 h 30 : Assemblée ordinaire, salle du foyer de l'église APA, au 3145 ch. Gladwin, Abbotsford. Un conférencier intéressant s'adressera au groupe. Nous tiendrons ensuite une brève réunion. Rafraîchissements servis. Stationnement gratuit, accessible aux handicapés.

12 avril, à 11 h 30 : Assemblée générale annuelle de la section et élections des dirigeants et des administrateurs à la salle Fireside de l'église APA, 3145 ch. Gladwin, Abbotsford. Rafraîchissements servis. Stationnement gratuit, accessible aux handicapés.

7 juin, à midi : Dîner printanier, au Rancho Catering, 35110 ch. Delair, Abbotsford, jusqu'à 13 h 30. Les billets seront vendus lors des réunions de mars, avril et mai.

Nous cherchons à remplacer notre principal agent des prestations de santé, qui prend sa retraite après des années de service.

On fournira de la formation et l'accès à des ressources. Conformément au règlement Travail auprès des personnes vulnérables, il faut subir une vérification de casier judiciaire. Nous avons aussi plusieurs postes *ad hoc* disponibles, de temps à autre. Pour en savoir plus, communiquez avec le président de la section, Randie Scott, au 778-344-6499.

Si vous n'avez pas encore envoyé votre adresse de courriel à la section ou si elle a changé, veuillez nous le faire savoir à nafrbc1@yahoo.com.

BC02 CHILLIWACK

9 mars, à 10 h : Assemblée générale au Centre des aînés, 9400 rue College, Chilliwack. Conférencier, rafraîchissements et prix de présence.

22 mars, à 10 h : Réunion du CA à Lynwood.

12 avril, à 10 h : Assemblée générale annuelle au Centre des aînés, 9400 rue College, Chilliwack. Rafraîchissements, tirage au sort, élection des administrateurs et rapports annuels.

Bénévoles recherchés : Nous cherchons un deuxième vice-président, des bénévoles pour le Comité téléphonique et des bénévoles pour le bureau. Pour des précisions, adressez-vous à un membre du CA, faites une demande au bureau de la section ou parlez avec le gestionnaire du bureau, John Duduman, au 604-795-6011.

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

19 avril, à 10 h 30 : AGA et dîner au Ramada Inn. Les invitations seront envoyées aux membres par courriel et par téléphone. Elles seront aussi affichées sur notre siteWeb, à www.fsnacoastal.com, ou sur www.retraitesfederaux.ca. Coût et menu à confirmer. Le conférencier est Geoff Strong de Cowichan Bay. Ce spécialiste du climat et de l'atmosphère parlera du changement climatique.

Nous sommes à la recherche de candidats pour les postes de coordonnateur en informatique (connaissances en informatique nécessaires), d'administrateur(s) au CA (pour des tâches occasionnelles) et d'examineurs (vérificateurs) pour vérifier les activités financières annuelles de la section, ce qui doit être effectué au début de mai. Les personnes qui occuperont ces postes seront élues lors de l'AGA d'avril 2018.

La section de Duncan et district offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment. Même si nous avons perdu des membres, notre bassin de membres demeure constant grâce aux nouveaux qui s'ajoutent. Cela indique que l'île de Vancouver demeure un endroit agréable où il fait bon vivre.

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

Premier jeudi de presque chaque mois, 14 h : Rencontre-échange, au restaurant Ricky's Country, 2160 boul. King George (près de la 22^e av.), S. Surrey.

8 mars, à 11 h : AGA et dîner au Newlands Golf & Country Club, 21025, 48^e Av., Langley (C.-B.). Accueil à 11 h, AGA à 11 h 30, dîner par la suite. Coût : seulement 15 \$ par personne. RSVP d'ici le 20 févr. auprès de Charles, à cherbert42@hotmail.com ou au 778-235-7040 (cell.).

28 mars, à 11 h : Atelier sur les soins avancés, au restaurant 5 Star Catering (sous The Clayton Pub), 5640 188^e Rue, Surrey. Inscription à 11 h et dîner (10 \$) à 11 h 30. La conférencière est Barb Stack, de la Langley Division of Family Practice (à 12 h 30). RSVP auprès de Thelma, d'ici le 14 mars, à graham_tm@msn.com ou au 604-309-2538 (cell.).

18 mai, à midi : Organisons un dîner! Les détails seront fournis plus tard.

Vous n'avez pas reçu de courriels de notre part récemment? Veuillez informer Steve de tout changement d'adresse de courriel, à s.sawchuk@shaw.ca.

Les bénévoles souhaitant participer aux activités de la section sont les bienvenus. Pour les actualités, les événements et les coordonnées de la section, allez à www.nafrservalleywest.ca.

BC06 ÎLE DU NORD – JOHN FINN

28 mars, à midi : Réunion dîner de la section au Best Western Westerly Hotel, 1590 av. Cliffe, Courtenay. L'assemblée générale annuelle comprendra l'élection des dirigeants de la section. Dîner à midi, suivi de la réunion. RSVP d'ici le 19 mars auprès de Norma Dean, au 250-890-1218 ou à info@nijf.ca. Coût : 18 \$/personne. Le nom du conférencier ou de la conférencière sera annoncé dans notre bulletin local peu avant la date de la réunion.

13 juin : Réunion dîner de la section au Best Western Westerly Hotel. RSVP d'ici le 4 juin auprès de Norma Dean, au 250-890-1218 ou à info@nijf.ca. Coût : 18 \$/personne. Le nom du conférencier ou de la conférencière sera annoncé dans notre bulletin local peu avant la date de la réunion.

Lors de notre AGA du 28 mars, nous demanderons des candidatures et tiendrons et des élections pour ces postes : vice-président, trésorier, membre, rédacteur en chef du bulletin, coordonnateur du Comité téléphonique et deux administrateurs de CA. Pour obtenir des descriptions de tâches, communiquez avec Cecile Turnbull, au 250-338-1857 ou à info@nijf.ca. Des connaissances en informatique seraient un atout.

BC08 VANCOUVER

19 avril, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres à l'église Broadway, 2700 Broadway E. Le trésorier présentera les rapports financiers de 2017. On élira ensuite un nouveau trésorier et deux administrateurs. Un dîner gratuit (sandwichs, desserts et boissons) suivra. RSVP d'ici le 11 avril au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

13 juin : Assemblée générale à un nouvel emplacement, au ANVIL Centre, 777 rue Columbia, New Westminster. Stationnement au ANVIL Centre (2 \$/h) ou descendez à la station de métro aérien New Westminster, à un pâté de maisons sur la rue Columbia. Conférencier à déterminer. Conférence suivie d'un dîner gratuit (sandwichs, desserts et boissons). RSVP d'ici le 1^{er} juin, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

Nous avons besoin de huit bénévoles pour travailler au bureau un à deux jours par mois, de 10 h à 14 h, afin d'assurer le fonctionnement du bureau cinq jours par semaine. Sans bénévoles, nous devons limiter le nombre de jours d'ouverture du bureau. Les bénévoles offrent des services d'information et de référence aux membres actuels et potentiels. Formation fournie. Pour devenir bénévole ou en savoir plus, contactez notre bureau, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

8 mars, à 10 h : AGA et élection du CA de la section au Days Inn, 152 ch. Riverside, Penticton. Les membres et les invités sont les bienvenus. Notre conférencier sera Dennis Oomen, qui est conservateur du Musée et des archives de Penticton. Dîner : 10 \$, taxes et pourboire compris. RSVP et paiement versé d'avance d'ici le 28 février.

13 juin, à 10 h 30 : Visite guidée du Dominion Astrophysical Observatory, 717 ch. White Lake, Penticton. Après la visite d'une heure de ce centre de recherche de renommée internationale, les membres et les invités peuvent prendre part à un pique-nique avec dessert offert par la section. La visite guidée est gratuite. Cependant, on demande aux membres de RSVP d'ici le 30 mai.

La section Sud de l'Okanagan est à la recherche de bénévoles pour siéger à son CA. Le CA de 2018 sera élu à l'AGA du 8 mars. Si vous souhaitez soutenir votre section en faisant du bénévolat quelques heures par mois afin d'assurer la continuité des activités de Retraités fédéraux, votre aide est la bienvenue. Pour en savoir plus, contactez notre bureau au 250-493-6799.

BC12 KAMLOOPS

25 avril, à 11 h : Dîner et assemblée générale au Centre communautaire North Shore, 730 av. Cottonwood, Kamloops. Café servi à 11 h. Coût du dîner : 10 \$. Le ou les conférenciers seront annoncés plus tard. RSVP d'ici le 19 avril, à kamloopsoffice@gmail.com, ou laissez un message au 250-571-5007.

Notre section accepte les candidatures des membres qui désirent faire du bénévolat. Pour être bénévole, il n'est pas nécessaire d'être membre du CA. Un coup de pouce pour les événements et les projets serait le bienvenu. Il n'est jamais trop tard pour se joindre à une équipe amusante! Pour plus d'information et connaître les postes vacants, communiquez avec Jo Ann Hall au 250-852-9402 ou laissez un message au 250-571-5007.

BC13 KOOTENAY

10 avril, à midi : AGA de la section au Heritage Inn, 803 rue Cranbrook N., Cranbrook. Dîner à midi (10 \$/personne), suivi d'une réunion à 13 h.

Vous pouvez participer aux deux événements ou seulement à la réunion. Si vous venez pour le dîner, veuillez appeler le 250-919-9348, pour que nous puissions prendre des dispositions pour le repas.

BC15 PRINCE GEORGE

Notre section est à la recherche d'un nouveau lieu pour nos réunions. Un courriel sera envoyé à tous les membres de la section BC15 dès que le lieu et les dates des réunions seront confirmés.

Veuillez noter notre nouvelle adresse de courriel, qui est désormais PGNAFR@hotmail.com.

ALBERTA**AB16 CALGARY**

13 avril, à 10 h 30 : AGA et élection des administrateurs, suivies d'un dîner avec un conférencier, à Fort Calgary, 750 9^e Av. S.-E., Calgary. L'ambulancier paramédical Adam Loria, des services médicaux d'urgence de la régie de santé de l'Alberta, discutera du fonctionnement des services médicaux d'urgence, des services de la régie, de la façon dont elle intervient lors des appels au 911, ainsi que de la capsule de vie et de la pochette verte utilisée pour les directives personnelles.

Il s'agit du dernier dîner trimestriel de la section de Calgary et district offert au tarif spécial Canada 150 (15 \$/personne).

Cafés-rencontres à Okotoks/Foothills : 12 avril, à 9 h 30, à la salle Rotary du Foothills Centennial Centre. Présentation de la part des services médicaux d'urgence de la régie de santé de l'Alberta. Pour plus de précisions, surveillez l'invitation qui sera envoyée par courriel à la fin mars. Pour information, appelez Michelle Luchia au 403-938-7397 ou Doug Raynor au 403-995-1786.

Cafés-rencontres à Canmore : Pour information, communiquez avec Jette Finsborg, au 403-609-0598 ou à jfinsborg@gmail.com.

Nous cherchons des bénévoles pour travailler au bureau, qui est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à midi. Voici les tâches à accomplir : traiter les reçus du paiement des cotisations de membres, donner des coordonnées pour les demandes touchant aux pensions ou aux prestations, diriger les demandes à l'APS et faire le suivi des demandes générales sur les cotisations. Appelez le 403-265-0773 ou envoyez un courriel à fsnacal@telus.net.

Veuillez visiter le site Web de la section Calgary et district, à <http://nafrcgyc.ca/>

AB17 EDMONTON

2 mai, à 16 h 30 : Assemblée annuelle des membres et dîner, à la section Kingsway de la Légion royale canadienne, au 14339 50^e Rue, Edmonton. Accueil à 16 h 30, souper (20 \$ payable à la porte) à 18 h. Réservations nécessaires pour le repas. Nous ouvrons les portes 90 minutes avant le repas, pour permettre aux membres d'avoir plus de temps pour socialiser avant le repas et la réunion. L'assemblée commence à 19 h. Si vous avez l'intention d'y assister, veuillez nous aviser avant le 25 avril à nafrsocial@yahoo.ca ou composez le 780-942-2664 et laissez un message. N'oubliez pas de mentionner votre nom et le nombre de personnes qui participeront.

Nous demandons aux membres qui souhaitent assister seulement à la réunion (à 19 h) de nous en aviser, pour que nous ayons assez de places. Nous offrirons des services de sous-titrage, pour les membres qui sont malentendants.

À l'ordre du jour : présentation des états financiers; élections d'un président, d'un vice-président et d'un trésorier pour un mandat de deux ans; mise à jour sur les activités de défense des intérêts de niveau national et provincial. Lorsqu'ils seront confirmés, les renseignements sur les conférenciers, les présentations et d'autres activités seront affichés sur notre site Web, à www.retraitesfederaux.ca (suivez les liens sous l'onglet Sections).

AB19 RED DEER

11 avril, à midi : AGA et élections au Baymont Inn and Suites, Red Deer.

Nous sollicitons des candidatures auprès des membres, pour les postes de dirigeants à élire lors de l'AGA. Dîner léger servi avant la réunion. Des postes d'administrateurs sont vacants. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez souhaitez siéger au CA de la section, communiquez avec Marlynn, reddeerfederalretireesass@gmail.com.

AB92 LAKELAND

20 mars et 17 avril, à 10 h 30 : Réunions du CA de la section, dans les locaux de l'escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, au 5319 48^e Av. S., Cold Lake.

15 mai, 11 h : Assemblée générale des membres, dans les locaux de l'escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, à Cold Lake. Coût du dîner : 10 \$. RSVP d'ici le 8 mai. Communiquez avec Ethel, au 780-594-3961 ou à ethellou@telus.net

Nous recherchons un bénévole pour le poste de vice-président. Si cela vous intéresse, communiquez avec Lou, au 780-594-3961 ou à louethel@telusplanet.net.

Comme nous comptons 474 membres, nous avons maintenant le statut de petite section. Efforçons-nous de changer cela! Nous connaissons tous des pensionnés de la fonction publique, des Forces canadiennes ou de la GRC, ou des juges de nomination fédérale à la retraite qui ne sont pas membres de notre belle association. Demandez-leur de se joindre à nous et voyons si nous pouvons augmenter notre bassin de membres à plus de 500. Nous serions alors une section de taille moyenne. Ne serait-ce pas fantastique?

SASKATCHEWAN**SK23 MOOSE JAW**

25 mars, à 18 h : Souper et assemblée annuelle au Centre Timothy Eaton. Souper à 18 h, assemblée à 19 h. Billets : 10 \$, disponible au Centre Eaton. Nous solliciterons des candidatures pour des postes au CA, soit vice-président, secrétaire et deux administrateurs. Veuillez acheter vos billets d'ici le 16 mars.

SK25 SASKATOON

Nous souhaitons la bienvenue aux membres de la section Melfort et région. Nous serons heureux de les voir participer à nos événements.

11 avril : Souper et AGA des membres. Coût : 12 \$/membre, 22 \$/invité

6 juin, à midi : BBQ des membres, au Floral Community Centre. Coût : gratuit/membre, 7 \$/invité

RSVP : Loretta Reiter au 306-374-5450, Leslie John au 306-373-5812, ou par courriel à saskatoon@retraitesfederaux.ca

SK26 PRINCE ALBERT

18 avril, à 11 h 30 : AGA au Travelodge, 3551, 2^e Av. O., Prince Albert. Dîner à midi. Accueil à 11 h 30. Billets : 10 \$/membre, en vente au centre commercial South Hill, en face de Smitty's, du 3 au 5 avril, de 13 h à 16 h.

Pour acheter des billets à la porte, appelez Norma Lintick au 306-763-7979 ou Peter Dwain Daniel au 306-314-5644. À l'ordre du jour : élection d'administrateurs et de dirigeants, approbation des états financiers revus de 2017, budget et recrutement de bénévoles. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres, anciennement de la section Melfort et région.

SK29 SWIFT CURRENT

15 mars, à midi : Assemblée des membres au Houston Pizza, 323 N. route Service W., Swift Current. Ordre du jour à déterminer. Sachez que nos nouveaux règlements administratifs exigent la présence d'au moins 10 membres pour atteindre notre quorum. Sinon, l'assemblée des membres sera annulée.

Si vous avez des questions, contactez le président de la section Albert (Al) Kildaw, au 306-784-3475 ou à SK29.Pres@outlook.com.

MANITOBA**MB31 WINNIPEG ET DISTRICT**

11 avril : AGA à ANAVet, av. Portage. Lors de l'AGA, nous tiendrons nos élections annuelles pour le CA et traiterons d'autres questions. Songez à proposer votre nom comme bénévole au CA. Les précisions sur les postes vacants ont été publiées en janvier.

MB91 EST DU MANITOBA

12 avril, à midi : Dîner et AGA à 13 h. Élections des dirigeants, présentation du rapport financier vérifié et du budget, à l'église Pinawa Alliance, 1 av. Bessborough, Pinawa. Coût : 10 \$ pour les non-membres. Songez à proposer votre nom comme bénévole au CA. Pour de l'information, envoyez un courriel à baumgarp@mts.net ou appelez le 204-753-8270.

ONTARIO**MB48 LAKEHEAD**

17 avril, à 11 h : AGA au Prince Arthur Hotel, 17 rue Cumberland N., Thunder Bay. RSVP d'ici le 4 avril; coût : 10 \$/membre, 20 \$/invité. Conférencier à confirmer. Si vous avez des questions ou voulez RSVP, appelez-nous au 807-624-4274 envoyez un courriel à nafymb48@gmail.com.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour siéger au CA ou aider à organiser une activité sociale estivale pour les membres. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez pourrait être intéressé, communiquez avec Lisa Lovis, au 807-624-4274 ou à nafymb48@gmail.com.

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

4 avril, à 11 h 30 : Assemblée générale de la section, à la Légion royale canadienne de Petawawa. Adressez vos questions à Michael Stephens, au 613-584-9210 ou à avb.fed.retirees@gmail.com. Présentez-vous et participez à l'orientation de l'avenir de la section et de l'Association.

Nous cherchons un bénévole pour gérer le site Web de la section. Si cela vous intéresse, communiquez avec Michael Stephens, au 613-584-9210 ou à avb.fed.retirees@gmail.com.

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

10 mai, à 10 h : Assemblée générale au Hall Mississauga Grand Banquet, 35 ch. Brunel, Mississauga. Nous traiterons des questions habituelles et élirons un nouveau CA. Si vous souhaitez présenter votre candidature au CA, veuillez envoyer vos coordonnées à president@federalretireesph.com. Notre conférencier abordera les questions relatives à la conduite automobile pour les personnes âgées de plus de 70 ans et aux examens de conduite obligatoires pour les personnes de plus de 80 ans. Il expliquera les exigences et la façon de se préparer aux tests.

Dîner servi après l'assemblée. Coût : 10 \$/personnes préinscrites ou 23 \$ à la porte.

ON35 HURONIE

2 mai, à 10 h 30 : Assemblée générale annuelle, au Sheba Shrine Centre, 142 rue John, Barrie. Café à 10 h 30, assemblée à 11 h. Dîner à 13 h, coût : 7 \$. Élection pour les postes de président, vice-président, trésorier, secrétaire et deux administrateurs. Conférencier à déterminer. Lorsque les renseignements

seront confirmés, ils seront affichés sur le site Web de l'Association nationale des retraités fédéraux, sous l'onglet Sections.

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

27 mars, à 17 h 30 : Assemblée annuelle des membres de la section au restaurant Minos Village, 2762 rue Princess, Kingston. Des élections au CA auront lieu. Nous invitons les membres de la section à envisager de se présenter soit pour un poste au CA, soit de nommer des personnes prêtes à donner leur nom pour se présenter à l'élection. Des précisions seront affichées plus tard sur le site Web.

Souper : 20 \$/personne. Au menu : bœuf, poulet ou saumon. Veuillez indiquer votre choix, avec un chèque à l'ordre de NAFR ON38, et l'envoyer à BAMB, C. P. 1172, Kingston, ON, K7L 4Y8, de sorte qu'il arrive au plus tard le 13 mars. Veuillez noter que la livraison du courrier local peut prendre plus d'une semaine. Important : Après avoir posté votre inscription par chèque, veuillez nous en aviser par courriel à nafractivities@gmail.com ou par téléphone au 613-328-2303. Nous pourrions alors confirmer votre réservation plus rapidement. Malheureusement, si nous ne sommes pas contactés et que votre réservation et votre chèque arrivent après la date limite, il y a de fortes chances que vous ne puissiez pas assister à la réception en raison du nombre limité de places.

12 juin : Événement estival à Gananoque. À mesure que les renseignements supplémentaires seront disponibles, ils seront affichés sur le site Web de la section. Consultez notre site Web en allant à www.retraitesfederaux.ca et sélectionnez l'onglet Sections pour trouver la page de la section de Kingston, ou téléphonez au 613-542-9832 ou au 1-866-729-3762.

Nous cherchons des bénévoles pour faire des appels téléphoniques. Il s'agit d'un engagement de quelques heures à peine à partir de votre domicile. Si cela vous intéresse, communiquez avec Jacki McCabe, au 613-546-2387 ou à mccabj@cogeco.ca.

ON 39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

3 avril, à 10 h : Assemblée annuelle et élections à Conestoga Place, 110 ch. Manitou, Kitchener. Inscription à 10 h. Réunion à 10 h 30, suivie d'une élection. Dîner : 8 \$/membre et 10 \$/non-membre. Échéance pour RVSP : 28 mars.

Nous avons besoin de membres qui se portent volontaires pour faire des appels téléphoniques trois fois par année. Les appelants reçoivent une liste (15 à 20 noms) et un scénario à lire pour rappeler aux membres les réunions à venir. Ils appellent une fois et laissent un message s'il n'y a pas de réponse.

Nous avons besoin de bénévoles pour donner un coup de main au bureau les jeudis après-midi de 13 h à 15 h. Si vous voulez donner un coup de main, informez un membre du CA. Heures de bureau : mardi de 10 h à midi, jeudi de 13 h à 15 h. Téléphone du bureau : 519-742-9031. On peut aussi nous contacter par courriel, à fsna39@gmail.com.

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

Sauf en juin, juil. et août, la section organise tous les troisièmes mercredis du mois des dîners au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St. Catharines. Coût du dîner : 17 \$/membre et 19 \$/non-membre.

Notre premier dîner-réunion de 2018 aura lieu le 17 janv. et le conférencier sera Peter Thoen, du Owl Rehab Centre.

Nous envoyons des courriels à nos membres avant chaque réunion. Si vous désirez recevoir ces courriels, veuillez mettre à jour votre adresse de courriel en informant Retraités fédéraux à Ottawa ou en communiquant avec Dave Smith ou Fred Milligan (coordonnées ci-dessous).

Pour plus d'information, communiquez avec Dave Smith, secrétaire, à dave.br41sec@gmail.com ou au 905-295-6437, ou avec Fred Milligan, président, à stella-arfois@cogeco.ca ou à 905-358-9453.

ON43 OTTAWA (ET MEMBRES INTERNATIONAUX)

Si vous connaissez un membre de l'Association nationale des retraités fédéraux qui est décédé, veuillez nous en informer à info@nafottawa.com, pour que nous puissions leur rendre hommage dans la rubrique « Avis de décès ».

1^{er} mai, à compter de 8 h 30 : AGA au Centre hellénique, 1315 ch. Prince of Wales, Ottawa. À l'ordre du jour : élection de dirigeants, examen des états financiers 2017 vérifiés et conférencier (à déterminer).

Nous sollicitons des candidatures au CA. Les candidatures doivent être soumises par la poste au 2285 boul. St-Laurent, Unité B-2, Ottawa, ON, K1G 4Z5, par télécopieur au 613-737-9288, ou par courriel à info@nafottawa.com, d'ici la fermeture

des bureaux le 16 avril 2018. Pour en savoir plus sur le processus de mise en candidature, consultez nafottawa.com/board-of-directors ou appelez la section, au 613-737-2199.

Si vous désirez faire du bénévolat pour l'un ou l'autre de nos comités du conseil d'administration (Défense des intérêts, Liaison avec la communauté, Services et adhésions, Politiques et gouvernance), communiquez avec Mary-Anne, à info@nafottawa.com.

Le très populaire séminaire « Gestion de vos finances à la retraite » que nous avons offert en collaboration avec les Comptables professionnels agréés du Canada sera repris. On offrira aussi d'autres activités. Pour connaître les dates et les heures, surveillez votre courriel.

De plus, veuillez consulter votre courriel pour connaître l'annonce que nous prévoyons faire au sujet d'un rabais pour nos membres sur les services de placement financier en ligne par l'entremise du service Portefeuille futé de la Banque de Montréal. Si vous pensez que nous n'avons pas votre adresse de courriel exacte, veuillez nous l'envoyer à info@nafottawa.com.

ON44 PETERBOROUGH

11 avril, à 11 h : Assemblée générale annuelle à la section 52 de la Légion à Peterborough, 1550 rue Lansdowne O. Accueil à 11 h, avec rafraîchissements. Dîner à 11 h 45, après la réunion. Gratuit pour les membres, 8 \$ pour les invités. L'AGA commencera à 12 h 30.

Il y aura des élections pour trois administrateurs de la section, veuillez soumettre vos candidatures à Lesley Humber, à l.humber@hotmail.com, d'ici le 4 avril.

Les membres sans courriel peuvent communiquer avec Lesley, à 705-874-8460. Tous les rapports annuels de la section seront soumis au vote. Un courriel de rappel sera envoyé à tous ceux qui figurent sur notre liste d'envoi.

Il y aura également une présentation spéciale d'un administrateur de l'Association pour l'Ontario, avec des renseignements importants pour les membres de la Section ON44 au sujet des menaces qui visent nos pensions et nos prestations.

ON45 QUINTE

24 avril, à 11 h 30 : AGA, suivi d'un dîner célébrant le 50^e anniversaire de la section Quinte à la salle Emerald (à un niveau complètement accessible), au Banquet Centre, à Belleville. Événement gratuit, places limitées. D'autres précisions seront

envoyées par courriel aux membres, durant la dernière semaine de mars. Les précisions seront affichées sur notre site Web à retraitesfederaux.ca, sous l'onglet Sections.

La section Quinte est à la recherche de candidatures pour les membres du CA dont le mandat est expiré ou qui ne peuvent terminer leur mandat. Les postes touchés sont ceux du président et du trésorier; les élections auront lieu lors de notre assemblée annuelle le 24 avril. Pour obtenir plus d'information sur ces postes, appelez Pat Russell au 613-968-7212 ou visitez le site Web de la section Quinte. Le temps exigé par ces postes est minimal, la formation est fournie. Connaissances de base en informatique nécessaires.

ON46 QUINTRENT

17 avril, à midi : Assemblée générale du printemps, à la Légion royale canadienne de Trenton. Dîner gratuit de pizza à midi, suivi d'une assemblée à 13 h. Conférencier à déterminer, annoncé sur le site Web de la section.

13 juin, 11 h 30 : Barbecue annuel du printemps, à la Légion royale canadienne de Trenton. Accueil à 11 h 30, suivi du dîner à 12 h 30. Coût : 15\$/membre, 20\$/non-membre. La participation est limitée en raison des règlements sur les incendies, veuillez donc acheter vos billets rapidement.

Nous demandons aux membres qui ont accès à Internet de nous envoyer leur courriel, pour nous aider à communiquer avec eux.

ON47 TORONTO

7 mai, à midi : Assemblée générale à l'église unie St. Andrews, salle Central Westminster, 117 rue Bloor E., Toronto (arrêt de métro Bloor Yonge). Déjeuner servi à midi, réunion à 13 h. Les états financiers seront soumis à l'approbation des membres et Dom Capalbo discutera de l'assemblée annuelle des membres en juin.

ON49 WINDSOR

4 avril, à 13 h : Assemblée générale annuelle, RC143, Marentette. Nous tiendrons des élections. Veuillez essayer de vous joindre à nous.

ON50 MOYEN-NORD

2 mai, à midi : Assemblée générale annuelle du printemps à la Légion Callander, 345 rue Lansdowne. Nous aurons de la soupe et des sandwichs avec du café, du thé et des desserts. Coût : 10\$/membre, 12\$/invité. Conférencier à déterminer.

Bénévoles recherchés : Nous sommes à la recherche d'un secrétaire pour prendre des notes et rédiger les procès-verbaux des réunions qui seront imprimés et présentés à la réunion suivante. Nous avons aussi besoin de bénévoles dans d'autres postes au CA.

Si vous connaissez un membre/conjoint qui a besoin d'information sur la santé, communiquez avec Bruce Hofferd, notre APS. Ses coordonnées sont sur le site Web.

La section Moyen-Nord dessert North Bay, Timmins, Cochrane, Hearst, Mattawa et la plupart des villes de leurs alentours. Si vous n'avez pas eu de nos nouvelles dernièrement, que ce soit par téléphone ou par courriel, veuillez envoyer un courriel à notre président, à nearthenorth50@gmail.com.

ON52 ALGOMA

3 mai, à 11 h 30 : Dîner et assemblée générale des membres de l'automne, au Senior Citizens' Drop In Centre, 619 rue Bay, Sault Ste. Marie. Coût : 10 \$ pour les membres ou les invités. Conférencier (à déterminer). Après la conférence, élection à divers postes de dirigeants. Pour RSVP d'ici le 26 avril ou poser des questions, appelez le 705-946-0002, ou envoyez un courriel à davischuck@yahoo.ca ou à Algoma.retirees@gmail.com.

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

10 mai, à 10 h : Assemblée annuelle des membres, à la Légion royale canadienne, 415 2^e Rue O., Cornwall. Questions à traiter : modifications aux règlements administratifs de la section, élection des nouveaux membres du CA, rapport financier et proposition de budget. Démarche pour un conférencier en cours.

Lors de notre assemblée annuelle des membres le 10 mai, nous solliciterons des candidatures et tiendrons des élections pour deux postes au CA de la section. Pour en savoir plus, contactez Bob Champoux, au 613-850-5756.

ON55 YORK

24 avril, à 10 h 15 : AGA au Richvale Community Centre, à Richmond Hill. Café à 10 h 15, réunion à 10 h 30. Il s'agit d'une réunion importante pour approuver les états financiers de la section, ainsi qu'élire son CA et son président. Il y aura également un conférencier et la réunion sera suivie d'un dîner chaud. Pour en savoir plus, appelez Tom Nichols, au 905-505-2079.

ON56 HURON-NORD

25 avril, à midi : Assemblée générale annuelle à la section 76 de la Légion royale canadienne, rue 1553 Weller, Sudbury. De la soupe et des sandwichs seront prévus pour les personnes qui RSVP d'ici le 18 avril. Conférencier à déterminer. Pour en savoir plus, consultez le site Web de la section Huron-Nord, à www.federalretirees.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Huron-North. Pour poser des questions ou RSVP, communiquez avec le président, à huronnorth56@gmail.com ou au 705-858-3170.

8 juin, à 11 h 30 : Barbecue à Elliot Lake. Les membres de l'Association à Elliot Lake et dans les environs sont tous invités à assister à une réunion de la section et à rencontrer leur CA. Lieu à déterminer ultérieurement. Surveillez les autres annonces qui seront affichées sur le site Web.

Votre adresse de courriel a changé? Veuillez la mettre à jour dans www.retraitefederaux.ca.

Nous rechercherons des candidatures pour les postes suivants : trésorier, secrétaire et trois administrateurs. Les élections auront lieu lors de notre assemblée du 25 avril. Des connaissances en informatique sont un atout. La section est à la recherche d'un bénévole pour les activités de défense des intérêts et d'une personne responsable des communications et disposée à préparer un bulletin semestriel.

Si ces postes vous intéressent, communiquez avec Huronnorth56@gmail.com.

QUÉBEC

QC57 QUÉBEC

Renouvellement par chèque de la cotisation 2018

Dernier rappel! La cotisation pour adhésion individuelle est de 48,96 \$ et pour adhésion familiale (avec conjoint) de 63,60 \$. Formulaire disponible à www.anrf-sq.org.

13 avril, à 9 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Patro Roc-Amadour, 2301, 1^{er} Av., Québec. Plusieurs kiosques et prix de présence. Dîner offert. Ordre du jour disponible en ligne à www.anrf-sq.org

Élection de trois administrateurs

Formulaire disponible à www.anrf-sq.org.

Déjeuners mensuels à Québec – À 8 h 30 chaque dernier mercredi du mois au Restaurant

Tomas Tam, 325 rue Marais. Environnement idéal, belle ambiance et tirage de prix.

Je recrute, je m'implique

À la suite de notre assemblée générale d'information d'octobre dernier où nous vous avons fait part de notre intérêt à travailler ensemble pour augmenter le nombre de membres, voici un rappel amical. Vous vous souvenez sans doute qu'un formulaire d'adhésion et un sous-verre vous ont été fournis aux fins de démarchage auprès d'une connaissance ayant travaillé au fédéral. Je vous rappelle que deux prix de 25 \$ seront attribués à l'AAM d'avril prochain à ceux qui auront réussi à faire inscrire un (ou plusieurs) nouveau membre à notre section.

SOUS-SECTION SAGUENAY – LAC-ST-JEAN

17 mai, à 10 h : Assemblée annuelle au Centre de Congrès et Hôtel La Saguenéenne, 250, rue des Saguenéens, Chicoutimi. Conférencier/ière à déterminer. Dîner offert.

Déjeuner à La Baie : Premier mardi de chaque mois, au Restaurant La Normande, 2761, rue M^{re} Dufour, à 9 h.

Déjeuner à Alma : Dernier mercredi de chaque mois, au restaurant Le Coq Rôti, 430, rue Sacré-Cœur, à 9 h.

Déjeuner à Chicoutimi : Deuxième mardi de chaque mois au Resto Roberto, 1378, boul. St-Paul, à 9 h.

SOUS-SECTION BAS-ST-LAURENT – GASPÉSIE

10 mai, à 10 h : Assemblée annuelle à l'Hôtel Gouverneur, 155 boul. René Lévesque E., Rimouski. Conférencier/ière à déterminer. Dîner offert.

Déjeuner à Rivière-du-Loup : Deuxième mercredi de chaque mois au restaurant O'Farfadet, 298 boul. Thériault, à 9 h 30.

QC58 MONTRÉAL

17 avril, de 13h 30 à 15 h 30 : Conférence intitulée « Démystifier la maladie d'Alzheimer », Le Château Royal, 3500 boul. du Souvenir, Ville de Laval.

QC59 SECTION DES CANTONS-DE-L'EST

19 avril, à 10 h 15 : Assemblée annuelle de la section à Hôtellerie Jardins de Ville, 4235 boul. Bourque, Sherbrooke. Buffet chaud servi après la réunion. Coût :

15 \$/membres et 20 \$ conjoints non-membres. Confirmation et paiement au plus tard le 12 avril. Info : 819-829-1403 ou <http://pages.videotron.com/cantons/assembleeannuelle.html>

Appel de candidatures

Les mandats de deux administrateurs viendront à échéance lors de notre assemblée annuelle du 19 avril. Si vous souhaitez siéger au conseil d'administration, ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec Constance Martel, responsable du comité de mise en candidature, à anrf_cantons@hotmail.com ou au 819-829-1403.

QC60 OUTAOUAIS

12 avril, à 9 h : AGA au Club de Golf Tecumseh, 475, rue St-Louis, secteur Gatineau.

Confirmez votre présence en appelant au 819-776-4128.

19 avril, à 13 h 30 : Séance d'information sur les fraudes informatiques offerte par l'Autorité des marchés financiers du Québec, foyer de la Cabane-en-bois-rond, 331 boul. Cité-des-Jeunes, Gatineau.

QC61 MAURICIE

14 mars à 9 h : Déjeuner du mois, au restaurant Le Brunch, 4485, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières. Invité : Représentant du Programme Debout, du Service de prévention des chutes de Trois-Rivières.

18 avril à 9 h 30 : Assemblée générale annuelle, à l'Auberge Gouverneur Shawinigan, 1100 prom. du Saint-Maurice, Shawinigan. Suivi d'un dîner (lasagne bolognaise ou filet de saumon). Coût : 5 \$/membre, 37 \$/non-membre. Veuillez envoyer votre coupon-réponse avec votre choix de plat principal et votre chèque en date du 11 avril 2018, à l'ordre de ANRF-Mauricie, à l'adresse suivante : Claude Rochette, 155 Julien-Brousseau, Trois-Rivières, QC G8T 8M2.

La participation à l'AGA seulement (sans le repas) est GRATUITE! Animation : Alain Quessy, auteur, compositeur et interprète.

Info : Claude Rochette 819-694-4287. Réservation au plus tard le 11 avril.

9 mai, à 9 h : Déjeuner du mois, au restaurant Le Brunch, 4485, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières.

13 juin à 9 h : Déjeuner du mois, au restaurant Chez Auger, 493, 5^e Rue de la Pointe, Shawinigan.

Nous lancerons un appel de candidatures et

des élections pour les postes de vice-président (vacant), directeur des activités (vacant), directeur des liaisons externes, directeur des prestations de santé (vacant) et adjoint administratif (vacant) lors de son assemblée générale annuelle de 2018. Info : Roger Bergeron, 819-375-3394.

QC93 HAUTE-YAMASKA

11 avril, à 9 h 30 : Assemblée générale annuelle, au Provigo, 80 St-Jude Nord, Granby (2^e étage). Trois postes d'administrateurs seront comblés par élection lors de l'assemblée. Buffet léger offert, gracieuseté de la section. Pour nous permettre de préparer l'activité, veuillez confirmer votre présence d'ici le 1^{er} avril au 450-372-1114, sans frais au 1-877-370-1114 ou par courriel à ANRF.Haute-Yamaska@videotron.ca.

NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 CÔTE SUD

19 avril, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres et dîner, au Service d'incendie d'Italy Cross, Middlewood et district, 17486 route 103, Italy Cross. Accueil à 11 h 30, réunion à midi, suivie d'un dîner de bœuf salé au chou et de pain d'épices avec sauce au caramel. Événement subventionné, coût : 10 \$/personne. Conférencier à déterminer. Le paiement doit être reçu d'ici le 11 avril. Postez les chèques à notre nouvelle adresse : Association nationale des retraités fédéraux, Section Côte Sud, 100 rue High, C. P. 214, Bridgewater, NS, B4V 1V9. Communiquez avec Joanne Meisner, au 902-530-2483.

Nous acceptons les candidatures/les nouveaux bénévoles aux postes d'administrateur pour notre AAM du 19 avril. Communiquez avec Rita Jank (présidente du Comité des candidatures), au 902-543-9337 ou à ritajank@bellaliant.net. Comme il y a 10 réunions d'une heure ou moins au cours de l'année, cela exige très peu de temps.

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

11 avril, à 11 h 30 : Dîner et activité sociale au Best Western Plus, 15 ch. Spectacle (Burnside), Dartmouth. L'AGA et les élections du deuxième vice-président, du secrétaire du CA, du trésorier et du directeur des communications seront intégrées à notre activité sociale du printemps. Billets : 15 \$, à acheter d'ici le 5 avril, au 73 ch. Tacoma, unité 503. Téléphone du bureau : 902-463-1431. Cet événement a également

été affiché sur la page Web de la section sur retraitesfederaux.ca, sous l'onglet des événements à venir, dans la section sur les nouvelles et opinions.

Nous espérons vous voir à notre assemblée du printemps.

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

3 mai, à 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres, au hall Kingston Lions, avec dîner de dinde suivi d'un shortcake aux fraises. Bar payant. Notre conférencier sera une personne de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de la Nouvelle-Écosse. Coût : seulement 10 \$/membre, 13 \$/invité. Pour réserver, communiquez avec Bill ou Carolyn, au 902-765-8590 ou à NAFR75@gmail.com, d'ici le 19 avril.

NS78 CUMBERLAND

20 avril, à 12 h 30 : Assemblée générale annuelle et dîner de dinde à l'église unie Trinity St. Stephen, rue Havelock, à Amherst. Coût : 10 \$/personne, payable à l'entrée. Pour réserver votre repas dès que possible, téléphonez à Vera (667-3255), à Gloria (667-1524) ou à Carol Ann (661-0596).

La section demande des candidatures pour son prix du mérite (Cumberland Branch Merit Award), institué pour reconnaître et honorer les membres de la section qui lui ont fourni des services exceptionnels et qui ont contribué de façon positive et valable à l'Association nationale des retraités fédéraux et à leur communauté. Communiquez avec Carol Ann Rose (661-0596).

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour servir les membres de notre section. À l'heure actuelle, nous avons besoin d'un rédacteur en chef du rapport de la section (voire, d'un rédacteur en chef « fictif ») et d'un bénévole qui connaît l'informatique pour gérer et mettre à jour notre page Web sur le site Web national.

NS79 REX GUY-ORCHARD VALLEY

9 mai, à midi : AGA au Coldbrook & District Lions Club, 1416 ch. Bishop S., Coldbrook. Nous tiendrons une élection au poste de président et demanderons des confirmations pour le CA de la section. Joignez-vous à nous pour un dîner léger (à la fortune du pot). Pour faciliter l'organisation, veuillez RSVP d'ici le 4 mai et veuillez amener un ami qui

pourrait être intéressé à se joindre à notre association. Pour en savoir plus, voir le rapport inséré dans le magazine.

Si vous avez des questions ou désirez RSVP, communiquez avec Alicia Aymar-Ayres, au 902-365-2453 ou à Alicia.AA@bellaliant.net.

Lors de notre AGA du 9 mai, nous tiendrons des élections/confirmations pour la moitié de nos administrateurs de section. Nous accepterons également des bénévoles et des candidatures aux postes vacants de notre CA. Pour en savoir plus, communiquez avec Lochlan (Bud) Rafuse, au 902-582-3207 ou à Eric.A@bellaliant.net. Comme il y a six réunions (ou moins) par an, cela exige très peu de temps. Des connaissances en informatique seraient un atout.

NS80 NOVA-NORD

26 avril, 14 h : Assemblée générale à la Légion royale canadienne, à New Glasgow. L'assemblée générale sera suivie d'une conférence et d'un repas à la fortune du pot. Nous espérons que vous serez des nôtres. Pour en savoir plus, téléphonez à M. Thompson, au 902-485-5119.

NOUVEAU-BRUNSWICK

NB62 FREDERICTON

24 avril, à 17 h : Souper du printemps et assemblée générale de la section, à la salle paroissiale St. Francis of Assisi, 2130 ch. de la route 102, Lincoln. Il faudra approuver les règlements administratifs de la section NB62 et élire des candidats aux postes d'administrateurs vacants. Pour vous inscrire ou avoir plus de renseignements, consultez le rapport de la section inséré dans ce numéro de Sage. Pour les autres questions, appelez le 506-451-2111 ou envoyez un courriel à fsna2.fred@nb.aibn.com.

30 mai, à 13 h : Séance d'information printanière au Fredericton Motor Inn, rue Regent. Pour d'autres détails, consultez le rapport mentionné.

Nous avons un besoin urgent de bénévoles pour siéger au CA ou pour aider les membres du CA qui siègent aux comités. Si vous souhaitez nous aider, veuillez communiquer avec nous. Si vous avez des idées sur la façon dont le CA peut mieux répondre aux besoins des membres, faites-le-nous savoir.

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

27 avril, à 10 h : Assemblée générale à la section 6 de la Légion royale canadienne, av. War Veterans, Moncton. La conférencière d'avril sera Wendy Purdy de Horizon Health, qui parlera de la MPOCO. Il s'agira d'une réunion-dîner. Pour les billets, appelez au 506-855-8349 ou au 506-386-5836.

4 juin : Banquet de l'Association, au Four Points Sheraton. Le prix des repas n'a pas augmenté cette année et le coût des billets se maintient à 15 \$ pour les membres et 45 \$ pour les non-membres. La sélection des repas est la même; il y aura un léger changement dans les choix de desserts. Cette année, le conférencier sera Chris Collins, président de la Législature du N.-B.

Gardez-vous au courant des activités de la section, à www.retraitesfederaux.ca, onglet Sections, sous-onglet Nouveau-Brunswick et Sud-est du Nouveau-Brunswick. Si vous avez des problèmes avec le site Web ou si vous avez besoin d'aide, envoyez un courriel à Jack Dennahower, à fsnasenb64@gmail.com.

NB65 BAIE DE FUNDY

19 avril, à 17 h : Assemblée annuelle et souper de côte de bœuf, à l'église St Mark's, 171 rue Pettingill, Quispamsis. Souper : 20 \$/personne. Les chèques à l'ordre de l'Association nationale des retraités peuvent être postés à C.P. 935, Saint John, NB E2L 4E3, au plus tard le 12 avril. Souper à 17 h, suivi de notre assemblée annuelle. Le conférencier sera Jean-Guy Soulière, notre président national. Pour des renseignements sur ce souper, communiquez avec Martha Peters au 506-648-9535, Lorraine Scott au 506-849-2430, ou envoyez un courriel à fsna65@gmail.com.

Selon nos règlements administratifs, tous les postes du CA sont à élire lors de cette assemblée. Nous recherchons des bénévoles souhaitant siéger au CA ou donner un coup de pouce de quelque façon que ce soit. Communiquez avec Lorraine Scott, au 506-849-2430 ou à fsna65@gmail.com.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE83 SUMMERSIDE

26 mars, à 14 h : AGA à la Légion royale canadienne, 340 rue Notre Dame, Summerside. Conférencière : Catherine Freeze, du Secrétariat des aînés.

7 mai, à midi : Réunion-dîner, au St. Eleanor's Lions Club.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

26 mars, à midi : Réunion du CA à la salle communautaire Sobey, 1 av. Mt Bernard, Corner Brook.

25 avril, à 12 h 30 : AAM à la Légion royale canadienne, 7 rue West, Corner

Brook. Repas de soupe, sandwichs, dessert et thé ou café. Coût : 5 \$/personne.

NL87 AVALON-BURIN

14 mars, à 11 h : Assemblée annuelle des membres de la section, à la Légion royale canadienne, route Blackmarsh, St. John's. Un dîner sera servi. L'élection des dirigeants aura lieu. Nous invitons les membres à apporter un don pour la

banque alimentaire. Appelez Kevin Stacey, au 709-753-1557.

16 mai, à 14 h : Assemblée générale à la Légion royale canadienne, route Blackmarsh, St. John's. Conférencier. Thé et café servis. Nous invitons les membres à apporter un don pour la banque alimentaire. Appelez Kevin Stacey, au 709-753-1557.

AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 80 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC02 Chilliwack

Claire Bernier
John Boyle
Eva De Coste
Keith Hubbard
David H. McKnight
Alfred Miller
Robert Miller
Robert Napp
Nick Pope
Kenneth Rooke
Stephen Schlitt
Merle Williams
William (Bill)
Woodhouse

Len Martin
D. Henry Matthews
Joseph Maurice
Roland A. Mitchell
Anne Muloin
Joseph Parent
John Vernon Petersen
Tom Quibell
Donald E. Rees
Stanley John Robinson
George Sand
Stan Schumph
Kathlyn Semple
Donald Sinnema
Gary Thompson
Allan B. Tuck

Marcel Jutras
Mary A. E. Wilson
Margaret Bramley
Norman Lewis
Richard Creech
Earl Flarrow
Carl Johnson
Anthony Nowle
Zenno McMillan
Peter Sandeman-Allen
Malcolm MacDonald
Robert D. Yanow
Micqualyn Scott
Darlene Jubb
James Bentley
Earle Gidney

BC06 Île du nord-John Finn

Winnifred Argue
Helen Teresa Ash
Milton Bingham
Jack Bode
Patricia Brown
Jim Bryant
Elizabeth Brydon
Ronald Carter
Jack Casey
Divona Christiansen
Melvin Clisby
Jim Cratchley
John Cribb
Dale Dean
Duane Dickinson
Cornelia Doran
Lcol C.B. Fletcher
OMM CD
Gary Garrow
Loren Maynard Furnell
Janice Hamilton
Peter Hall
Dawn Howell
Grace King
Stanley Lawson
Herbert Lightfoot
Stuart Living
Don Logan

BC08 Vancouver

Leonis Ayles
Jan Batchelor
Audrey Birdsell
William Birkett
Marcelle Brisson
Angela Campbell
Karen Catherwood
Fred Clark
Margaret Creighton
James Hotson
David Johnstone
Thomas Klopp
Gabrielle MacKinnon
Raymond McDonald
Beryl McLeod
Elwin Plumbtree
Jessie Sandness
Siegfried Scheumann
Pieter Van Der Horst

BC09 Victoria-Fred Whitehouse

Jerry T. Barnes
Arthur Rowland
Juanita Turner
Ruth M. Cosby
Gaylene Woolgar

AB92 Lakeland

Merle French
Robert McKinnon
Jeannette Norum
Gerry Shand
Patricia Turner

SK25 Saskatoon

Douglas S. Daniels
Frederick De Both
Shirley Johnetta
Dubinski
Eleanor McLeod
Irene Claire Verrall
Linda Westcott
Jeanne Isabelle Winters
Keith Carl Ziegler

MB31 Winnipeg et district

Larry Anthony
Lloyd Antonation
Laura Bangs
Gerry Bauerlein
June Bedwell
Wesley Bennett
Herman Bjork
Camille Bouchard
R. Brownridge
Wayne R. Campbell
Jen Carey
Ronald Chartrand
Josie Cleveland
W. Colbourne
Gerald Collins
Douglas Cottrell
Stan W. Davis
Caroline Drought
Robert Dunik
Stan Dychko
James Fargey
Dorothy Fetter
Robert Fidler
Doris Foss
Jean Marie Gagne
James Gladu
D. A. Gosling
Carol Gow
Elaine Grayson
H. Hacksley
Joseph W. Harlow
P. Hawkins
Raymond Hawkins
Margaret Hawthorne
Michajlina Hayden
James Hearne
C. Hines
Ora Hlady
Evelyn Jaques
Clifford Johanson
Marie-Paule Jubinville
Joyce Kabez
John M. King
C. E. Kirton
Aileen Kjean
John Lagrow
Rene Marcel Latour
Victor Martens
Jean Lavoie
J. Lechow
Andrew Lutz
Norman MacKay
Victor Martens
Norm McCarthy
Richard McCrossin
Evelyn McKay
Marjorie Meisner
Georges Menard
Ross Mitchell

Barbara Moody
Margaret Morphy
Antoine Joseph
(Rene) Morrissette
Ian Murchison
Chris Nielsen
Anne Ott
Gunter Plueschow
Frank Price
Patrick Rakowski
William Remnant
Patrick W. Riddell
Albert Riordan
Harry Rzesnoski
Norm Sagert
Marilyn Sagert
Joseph Sanderson
Gerard Saumure
Della Schmidt
Jean M. Shropshire
Barbara Smith-Molloy
Edwin Somers
Charles St-Cyr
Jean Stein
John Stornel
Cecile Tario
Charlie Thompson
Lillian Tomasson
Eugene Tyacke
William Walker
George A. Weber
Shirley L. Woodard
John Ziemanski

ON38 Kingston

Ruby Anderson
Donald Button
Wade G. Hayes
John (Jack) Hickman
Gustove Heisel
Anne Hutchison
Robert Loton
Cleta Miller
Richard Miller
James Parsons
Lorne Peake
Ron Power
Anna Ryan
Christina Smalbeck
Kenneth Speight

William Stephenson
Mary Wall
Gladys Woodcock

ON39 Kitchener-Waterloo et district

Margaret Schraeder
Ignatius Yo
Nellie Burridge
Jeanette McCabe
ON47 Toronto
Audrey F. Ambrose
Denise R. Davidson
Colleen M. Flemming
John Gerry Flemming
Sherry Haley
Phyllis W. Kelly
Reynold T. McCarron
Emma O'Keefe
A. Roberts
Judith B. Walter
Dorothy K. Whitney

ON50 Moyen-Nord

Nicole Ripley

QC57 Québec

Doris Auger
Odette Lamarre

QC61 Mauricie

Joseph Lavallée
André Plante

NB64 Sud-est du Nouveau-Brunswick

Everett Hunter Pellerin
Janet Belliveau
Edna Burns
Jeannine Cormier
Donald F. Cromwell
Phillipe Dupuis
Arthur James Grant
Louis Leger
Claude Melanson
Helen Steeves
Mary Carolyn
Thompson

NB65 Baie de Fundy

Robert C. C. Allen

Ethel May Flewelling
Ensley Goddard
Marie P. Mason
Mary O'Leary May
Marie L. Young

NS71 Côte Sud

Barbara Belliveau
Marion Yeadon

NS73 Centre de la Nouvelle-Écosse

Ruth E. Cassidy
Lloyd Ross Osborne
Isabell G. Walsh

NS75 Ouest de la Nouvelle-Écosse

Jean Baak
Ronald Bailey
Ronald Batson
Karl Baxter
Hazel Bryan
Robert Carey
Richard Coleman
Morris Cromwell
Edgar Giesbrecht
Don Jones
Frank Kennedy
George Leaman
Elva Lewis
Gerald Long
John Moorehouse
Vivian Myers
Ralph Pellerin
Keith Pugh
James Robinson
Clara Sabean
Borden Sanford
Roger Teed
James Tolbart
Gary Weare
Frank Wright
Lloyd Young
Constance Young
PE83 Summerside
Charles Erickson
Ellen Gallant
Douglas Maclean
Gerard Poirier
Powell (Pal) Trenholm

RÉPERTOIRE DES SECTIONS

Si vous souhaitez faire du bénévolat ou aimeriez en savoir plus sur les événements à venir, n'hésitez pas à vous adresser au bureau de votre section. On y sera heureux de vous aider. Vous pouvez aussi consulter la section du site Web réservée aux sections, à retraitesfederaux.ca. Vous ne savez pas de quelle section vous faites partie? Appelez le Bureau national de l'Association, au 613-745-2559 (à Ottawa), ou au 1-855-304-4700 (sans frais).

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford BC V2T 3X8
778-344-6499
nafrbc1@yahoo.com

BC02 CHILLIWACK

C. P. 463
Chilliwack BC V2P 6J7
604-795-6011
nafrchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus BC V0R 1K2
250-324-3211
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 88646, succ. Newton
Surrey BC V3W 0X1
604-574-2939
s.sawchuk@shaw.ca

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C.P. 485
Lantzville BC V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420, succ. A
Comox BC V9M 7Z9
855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna BC V1Y 9H2
250-712-6213
info@federalretirees-kelowna.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby BC V5G 0A7
604-681-4742
fsnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne,
section n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria BC V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton BC V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

1514, 40^e Rue
Vernon BC V1T 8J6
250-542-2268
fsna11@telus.net

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops BC V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

BC13 KOOTENAY

C.P. 74, succ. Main
Cranbrook BC V1C 4H6
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney BC V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882
Prince George BC V2N 4T7
PGNAFR@hotmail.com

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

302-1133, 7^e Avenue S.-O.
Calgary AB T2P 1B2
403-265-0773
fsnacalg@telusplanet.net

AB17 EDMONTON

C.P. 81009, parc McLeod
15715, 66^e Rue N.-O.
Edmonton AB T5Y 3A6
1-855-376-2336
edmonton@federalretirees.ca

AB18 SUD DE L'ALBERTA

1904, 13^e Avenue N.
Lethbridge AB T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer AB T4R 2M2
855-304-4700
reddeerfederalretireesass@gmail.com

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Centre Strathcona
1150, 5^e Rue E.
Medicine Hat AB T1A 8C7
403-502-8713
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, route Township, unité 514
RR2, Ryley AB T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

AB92 LAKELAND

5329, 54^e Rue
Cold Lake AB T9M 1W2
855-304-4700
louethel@telusplanet.net

SASKATCHEWAN

SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

161, cr. Riverbend
Battleford SK S0M 0E0
855-304-4700
tbgs@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw SK S6H 1C2
855-304-4700
nafrmj23@outlook.com

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina SK S4P 3X9
306-359-3762
fsna@sasktel.net

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon SK S7K 3S9
306-373-7718
saskatoon@federalretirees.ca

SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert SK S6V 5R7
855-304-4700
gents@sasktel.net

SK29 SWIFT CURRENT

C.P. 277,
Herbert SK S0H 2A0
306-784-3475
SK29.Pres@outlook.com

MANITOBA

MB30 OUEST DU MANITOBA

Brandon MB
204-727-6379
brett.turner@mymts.net

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg MB R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie MB R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219,
Pinawa MB ROE 1L0
204-753-8270
baumgarp@mts.net

ONTARIO

MB48 LAKEHEAD

C.P. 29153 COP McIntyre Centre
Thunder Bay ON P7B 6P9
807-624-4274
nafrmb48@gmail.com

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

C.P. 1930,
Deep River ON K0J 1P0
855-304-4700
avb.fed.retirees@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar, case 84018
Oakville ON L6H 5V7
905-599-6151
membership@federalretireesph.com

ON35 HURONIE

314, rue Bradford, unité 80
Barrie ON L4N 6S7
705-792-0110
fsnahuronia@rogers.com

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia ON N7T 7H9
519-869-6326
fsna.bluewater@gmail.com

ON37 HAMILTON ET RÉGION

320, ch. Hamilton, unité 29
Hamilton ON L9G 4W6
855-304-4700
mariette1148@gmail.com

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston ON K7L 4Y8
866-729-3762
kingston.fsna@gmail.com

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

110, ch. Manitou
Kitchener ON N2C 1L3
519-742-9031
fsna39@gmail.com

ON40 LONDON

C.P. 44002 COP Carling
London ON N6A 5S5
519-439-3762
info@fsnalondon.com

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

7070, av. St Michael
Niagara Falls ON L2H 3N9
905-358-9453
stella-artois@cogeco.ca

ON42 OSHAWA ET DISTRICT

C.P. 58069, 500, ch. Rossland O.
Oshawa ON L1J 8L6
855-304-4700
fsnaoshawa@outlook.com

ON43 OTTAWA (ET MEMBRES INTERNATIONAUX)

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa ON K1G 4Z5
613-737-2199
info@nafrottawa.com

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough ON K9J 7Y4
705-874-8460
l.humber@hotmail.com

ON45 QUINTE

132, rue Pinnacle (Légion), C. P. 20074
Belleville ON K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton ON K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto ON M4K 3Z2
416-463-4384
fsna@on.aibn.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

500, rte Tecumseh E., C.P. 28080
Windsor ON N8X 5E4
519-978-1808
mcgovernsharon@rocketmail.com

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay ON P1B 8K3
705-472-4386
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie ON P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth ON K7H 3M6
855-304-4700
info@fsnaottawavalley.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

C.P. 387
Limoges ON K0A 2M0
855-304-4700
patandbob129@sympatico.ca

ON55 YORK

C.P. 2152
Oak Ridge ON L4E 1A3
289-819-0355
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol ON P0M 1H0
705-858-3170
huronnorth56@gmail.com

QUÉBEC

QC57 QUÉBEC

660, 57^e rue O., unité 162
Québec QC G1H 7L8
418-661-4896
anrf@bellnet.ca

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E., unité 300
Montréal QC H2B 1S1
514-381-8824
info@anrfmontreal.ca

QC59 CANTONS DE L'EST

2313, rue King O., unité 210
Sherbrooke QC J1J 2G2
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. De La Cité-Des-Jeunes,
unité 115
Gatineau QC J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231, Shawinigan QC G9P 4E8
819-537-9295
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby QC J2G 8E2
450-372-1114
anrf.haute-yamaska@videotron.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

C.P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton NB E3B 0H8
506-451-2111
fsna2.fred@nb.aibn.com

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi NB E1V 3T7
855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU N.-B.

C.P. 1768, succ. Main, 281, rue St George
Moncton NB E1C 9X6
506-855-8349
fsnasenb64@gmail.com

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John NB E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

111, ch. McBurney
Rockland NB E7P 2R8
855-304-4700
dhattheway@xplornet.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet Rd.
Val-Doucet NB E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 CÔTE SUD

450, rue High, boîte 214
Bridgewater NS B4V 1V9
855-304-4700
PresSouthShoreNS71@gmail.com

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

1160, ch. Wittenburg
Wittenburg NS B0N 2J0
902-639-9699
joan.N572@xplornet.com

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth NS B2W 3Y6
902-463-1431
offmanager@ns.aliantzinc.ca

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

379, ch. Meadowvale
Meadowvale NS B0P 1R0
855-304-4700
afbradbury@eastlink.ca

NS77 CAP-BRETON

C.P. 785, succ. A
Sydney NS B1P 6J1
902-539-4465
fsnacb@eastlink.ca

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro NS B0M 1S0
902-661-0596
carose1948@gmail.com

NS79 REX GUY-ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville NS B4N 4H8
855-304-4700
megodon@eastlink.ca

NS80 NOVA-NORD

C.P. 775, succ. Main
New Glasgow NS B2H 5G2
855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE82 CHARLOTTETOWN

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown PE C1A 7N4
855-304-4700
pat@ptassociates.ca

PE83 SUMMERSIDE

C.P. 1558, succ. Main
Summerside PE C1N 4K4
902-724-2302
cliffpoirier@eastlink.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

2, av. Herald
C.P. 20052
Corner Brook NL A2H 7J5
709-639-5350
wayneronaldbennett@gmail.com

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

20A, ch. Memorial
Gander NL A1V 1A4
709-256-8496
dmcoady@nl.rogers.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's NL A1A 5B2
855-304-4700
kevinjstacey@hotmail.com



Offre exclusive

Obtenez 50% de rabais sur le 1^{er} mois de loyer.*

CHARTWELL.COM
1 844-727-8679



CHARTwell[™]
résidences pour retraités

*Des conditions peuvent s'appliquer. Cette offre est valide pour tout nouveau bail signé par un membre de l'ANRF.

UNE ANNÉE. UN NOMBRE ILLIMITÉ* DE VOYAGES ASSURÉS. À UN SEUL BAS PRIX.



Lorsque vous voyagez, faites ce que plus de 80 000 retraités fédéraux font et souscrivez l'assurance voyage MEDOC^{MD} par l'entremise de Johnson Assurance. Pour environ le même prix qu'il leur en coûterait pour assurer un voyage unique¹, les membres de retraités fédéraux peuvent se doter d'un régime annuel multivoyage qui comprend tous les éléments essentiels: couverture pour soins médicaux d'urgence, annulation de voyage², bagages perdus et bien plus.

Ce que vous obtenez avec la garantie MEDOC^{MD}

- Protection contre l'annulation, l'interruption et les retards jusqu'à concurrence de 12 000 \$²
- Couverture pour soins médicaux d'urgence jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$
- Jusqu'à 1 500 \$ (3 000 \$ pour la couverture familiale) pour les bagages perdus, volés ou endommagés
- Accès à la protection peu importe l'âge et l'état de santé³
- Accès en tout temps à un Centre d'assistance pour demandes de règlement
- Réduction supplémentaire de 5 % sur l'assurance habitation souscrite auprès de Johnson Assurance⁴
- Options de paiement flexibles

1 855 733-6818

johnson.retraitesfederaux.ca

Code de groupe : 798



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON
ASSURANCE

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson »), un intermédiaire d'assurance autorisé, et elle fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique. La Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») souscrit les polices d'assurance habitation et automobile et traite les demandes de règlement au Québec, et Unifund Assurance Company (« Unifund ») souscrit la majeure partie des polices et traite les demandes de règlement dans le reste du Canada. Garanties et prestations décrites applicables uniquement aux polices souscrites par Unifund ou par Unifund ou la RSA. Johnson, la RSA et Unifund sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. MEDOC^{MD} est une marque déposée de Johnson. Ce produit d'assurance est souscrit par la RSA et administrée par Johnson. Les critères d'admissibilité, les modalités, les restrictions et les exclusions * (y compris, mais sans s'y limiter, à l'égard de la durée du voyage et des voyages interprovinciaux) qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. ¹En fonction d'une comparaison entre le modèle du régime annuel multivoyage B de MEDOC et les régimes d'assurance de voyage unique offrant des prestations comparables. ²Afin qu'un voyage soit assuré pour l'annulation de voyage, la garantie MEDOC^{MD} doit être en vigueur le jour où votre voyage est réservé, ou achetée a) dans les cinq (5) jours ouvrables de la réservation de votre voyage ou b) avant que des pénalités d'annulation ne soient facturées pour ce voyage. ³Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections préexistantes pour l'option de soins standard, uniquement en ce qui concerne le régime complémentaire, et d'autres restrictions peuvent s'appliquer. ⁴Le rabais sur les assurances habitation est uniquement offert pour les résidences principales et pour les polices d'assurance habitation souscrites auprès de la société RSA ou Unifund. Des critères d'admissibilité, des restrictions et des exclusions s'appliquent. Composez le 1 855 733-6818 pour obtenir plus de renseignements.